



EXPERTISE
FRANCE

**Des histoires des femmes
marocaines touchées par la
migration dans la région du
Souss Massa**

Juillet 2024



PRİM PROGRAMME
RÉGIONAL
DES INITIATIVES
DE LA MIGRATION

**Des histoires des femmes marocaines touchées par la migration
dans la région de Souss Massa**

Rapport final

**Elaboré par :
Chadia Arab**

Table des matières

1. Introduction.	3
2. Les femmes marocaines migrantes de retour à la Région de Souss Massa	4
2.1. Les femmes de retour des pays du Maghreb.	4
2.1.1. Les profils et les parcours.	5
2.1.2. Les difficultés rencontrées au retour.	6
2.2. Les femmes de retour des pays de l'UE.	6
2.2.1. Les profils et parcours des « dames de fraises ».	7
2.2.2. Les profils et les parcours des femmes revenues de la France.	8
2.2.3. Les profils et les parcours des femmes de retour de l'Italie.	11
2.2.4. Les profils et les parcours des femmes revenues de la Pologne.	12
2.2.5. Les difficultés au retour des femmes revenant des pays de l'UE.....	13
2.3. Les des femmes venant des pays du Golfe.	15
2.3.1. Les parcours et les profils.	15
2.3.2. Les difficultés au retour.....	18
2.4. Les femmes migrantes marocaines de retour de l'Asie et de l'Europe de l'Est.	19
2.4.1. Les profils et les parcours des femmes de retour de la Turquie.	19
2.4.2. Les profils et les parcours des femmes revenant de la Chine.	21
2.4.3. Les profils et les parcours de femmes de retour des Pays Baltes.	22
2.4.4. Les profils et les parcours des femmes de retour d'Ukraine.....	23
2.4.5. Les difficultés au retour.....	24
3. Les femmes mariées à des MRE qui n'ont jamais quitté le Maroc et fortement touchées par la migration de leurs époux.	28
3.1. Des récits qui montrent la précarité de la vie marquée par l'absence des maris.	29
3.2. Difficultés des femmes face à la situation migratoire de leurs maris.	29
4. Résumé des difficultés d'intégration socioéconomique.	32
5. Résumé des recommandations d'intégration socioéconomique.	34
6. Conclusion	42
7. Bibliographie	44
8. Annexes	45
Annexe 1. Grille entretien/focus	45
Annexe 2. Profils des femmes ayant participé à la collecte des données.....	47

1. Introduction.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet PRIM (Programme régional des initiatives de la migration au Maroc), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour une période de 4 ans, et dont la mise en œuvre projet est assurée par Expertise France en collaboration avec les Conseils Régionaux et les Wilayas des deux régions concernées (Souss Massa et l'Oriental).

Le Programme PRIM « régionalisation des politiques migratoires » vise à appuyer les acteurs régionaux pour l'appropriation et la mise en œuvre au niveau local des politiques migratoires adoptées par le Maroc, notamment la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), dédiée à l'accueil et l'intégration des migrants et migrantes sur le territoire marocain et la Stratégie Nationale au profit des Marocains femmes et hommes Résidents à l'Etranger (SNMRE) qui vise l'accompagnement social, culturel, éducatif et juridique des MRE. Il est financé par l'Agence Française de Développement (AFD), et mis en œuvre par Expertise France dans deux régions pilotes, le Souss Massa et l'Oriental, à travers les trois composantes suivantes :

1. Le financement de projets régionaux en migration et développement sensible au genre ;
2. L'accompagnement social et administratif des MRE, MRE de retour et des RPT ;
3. L'amélioration de l'égalité femmes-hommes dans l'accès aux services.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la composante 3 du programme et a été élaborée en collectant le témoignage de 49 femmes de la région de Souss Massa touchées par le phénomène de la migration. Il s'agit des femmes marocaines migrantes de retour et des femmes marocaines mariées à des Marocains migrants mais n'ayant jamais quitté le pays (voir plus des détails sur la grille d'entretien et de focus groups et la totalité des profils des femmes en annexe 2). L'étude vise à montrer des profils différents des femmes touchées par le phénomène de la migration, à identifier les difficultés partagées et enfin, à proposer des recommandations d'intégration socioéconomique.

2. Les femmes marocaines migrantes de retour à la Région de Souss Massa.

A partir des profils et parcours migratoires collectés dans la région de Souss Massa, différents pays de migration ont été identifiés selon les zones géographiques suivantes: le Maghreb, l'Union Européenne, le Golfe, l'Asie et l'Europe de l'Est.

2.1. Les femmes de retour des pays du Maghreb.

La migration de la population marocaine vers les pays du Maghreb présente des traits distinctifs et des dynamiques propres, ancrés dans des évolutions historiques et économiques. Durant la période coloniale, de nombreux Marocains et Marocaines ont entrepris des déplacements vers les pays du Maghreb, réagissant aux transformations économiques et sociales découlant de la colonisation française et espagnole. Les mouvements migratoires ont persisté après l'indépendance du Maroc en 1956, influencés par des facteurs économiques, sociaux et politiques.

La proximité géographique entre le Maroc et l'Algérie a particulièrement favorisé des migrations entre ces deux nations. Parallèlement, des Marocains ont également choisi la Tunisie comme terre d'accueil, attirés par des opportunités économiques et professionnelles. La Libye a également figuré parmi les destinations migratoires, spécifiquement dans le contexte des activités pétrolières (Mimoun, 2012).

Il est important de souligner que la migration de la population marocaine vers la Tunisie demeure relativement limitée comparée à d'autres flux migratoires impliquant le Maroc. Les mouvements entre ces deux pays sont influencés par une multitude de facteurs, notamment des opportunités économiques, des considérations politiques et des liens historiques ou familiaux.

Il convient de souligner que la migration des femmes vers les pays du Maghreb est intrinsèquement liée à celles qui suivent leurs conjoints dans le cadre d'opportunités professionnelles au sein des nations maghrébines. Cette forme de migration féminine s'inscrit souvent dans le contexte des déplacements familiaux, où les femmes choisissent de rejoindre leurs maris qui entreprennent des démarches migratoires pour des raisons liées au travail dans les pays du Maghreb, comme c'est aussi le cas vers dans des autres zones géographiques.

Ces diverses mobilités au sein des pays du Maghreb sont encadrées par plusieurs conventions bilatérales conclues dans le but de faciliter la circulation régionale. Certaines de ces conventions visent spécifiquement la suppression des visas, comme celles qui ont été établies entre le Maroc et la Tunisie le 30 mars 1959, entre le Maroc et la Mauritanie le 20 septembre 1972, et entre le Maroc et l'Algérie (convention sur le déplacement des personnes et des biens, 28 mai 1964) selon les travaux de Perrin (2008). Ces accords jouent un rôle significatif dans la régulation des déplacements au sein du Maghreb, reflétant une volonté commune de favoriser la mobilité des individus dans cette région aux liens historiques profonds.

2.1.1. Les profils et les parcours.

Des femmes migrantes de retour de Tunisie et de Libye ont partagé leurs témoignages, révélant une diversité de profils. Certaines ont migré dans le cadre du regroupement familial, tandis que d'autres ont entrepris ce voyage pour des raisons économiques ou d'autres motifs. La participation des femmes migrantes de retour des pays du Maghreb à cette étude, menée dans la région de Souss Massa, est relativement limitée par rapport à d'autres destinations.

Ce type migratoire nous plonge au cœur des expériences riches et complexes de deux femmes migrantes de retour des pays du **Maghreb**, Malika et Houda, éclairant ainsi les similitudes et les nuances qui caractérisent leurs parcours individuels. À l'âge de 12 ans, Malika a entamé son voyage vers la Tunisie avec sa famille, s'installant dans un petit village où son père travaillait dans l'agriculture. Initialement confortable sur le plan alimentaire, leur vie à la ferme a été marquée par des complications administratives liées à l'absence de résidence déclarée pour son père. Ces défis ont culminé en 2006, lorsque la famille a décidé de retourner au Maroc, acceptant une somme inférieure à leurs droits du propriétaire de la ferme, soulignant ainsi les compromis souvent incontournables dans le cadre des migrations.

Parallèlement, le récit de Houda, âgée de 45 ans, offre une perspective distincte. Travaillant en Libye pendant près de dix ans, principalement dans le secteur de la restauration, Houda a initialement migré à la recherche de meilleures opportunités économiques pour soutenir sa famille au Maroc. Cependant, la détérioration de la situation sécuritaire en Libye et les conditions de travail de plus en plus difficiles ont ajouté des couches de complexité à son parcours. Les défis économiques inhérents à la migration féminine se sont mêlés aux discriminations spécifiques liées à son statut de migrante. De plus, l'instabilité politique en Libye a profondément influencé sa vie quotidienne, suscitant des préoccupations pour sa sécurité et celle de sa famille. Sa décision de retourner au Maroc en 2012, bien qu'initialement motivée par des aspirations économiques, a révélé l'importance prédominante des considérations de sécurité et de stabilité familiale dans les choix migratoires.

Par ailleurs, et en analysant ces deux récits de manière conjointe, des motifs émergent, soulignant les défis communs auxquels sont confrontées ces femmes au retour au Maroc. Les obstacles liés à la résidence, les difficultés économiques et les tensions administratives transparaissent dans les deux témoignages, mettant en lumière la complexité inhérente à cette expérience migratoire. Malika et Houda partagent une connexion tangible avec les réalités des femmes migrantes, chacune faisant face à des décisions difficiles, des ajustements constants et des compromis inévitables.

L'entrevue détaillée avec Malika, résidant dans la zone d'Oulad Jarrar, enrichit notre compréhension des dynamiques familiales et des facteurs socio-économiques qui ont influencé leur migration et leur retour ultérieur au Maroc. Le parcours de Houda, travaillant en Libye de 2000 à 2012, offre une perspective complémentaire, mettant en lumière les divers aspects des défis rencontrés par les femmes migrantes.

2.1.2. Les difficultés rencontrées au retour.

Les difficultés auxquelles ont fait face les femmes revenant des pays du Maghreb ayant participé à la collecte des données sont résumées comme il suit :

- **Barrières éducatives et administratives** : Malika, de retour de Tunisie, soulève un défi majeur en essayant de récupérer son dossier scolaire complet. Cette difficulté administrative expose les lacunes dans la coordination entre les systèmes éducatifs tunisien et marocain. Il est crucial de comprendre que la réintégration dans le système éducatif marocain peut être entravée par des procédures complexes, nécessitant des démarches administratives souvent longues et coûteuses. Bien que les hommes peuvent rencontrer ces problèmes aussi, les femmes, en particulier, peuvent se retrouver à jongler entre ces procédures et leurs responsabilités familiales, intensifiant ainsi la pression sur leur processus de réintégration.
- **Défis sociaux et culturels** : Les pressions sociales liées aux normes vestimentaires, évoquées par la femme de retour de Tunisie, mettent en lumière les différences culturelles qui peuvent créer un sentiment d'étrangeté et d'incompréhension à son retour. Les regards curieux et les commentaires désobligeants soulignent la nécessité d'une sensibilisation culturelle et d'une éducation à la diversité pour favoriser une intégration sociale plus fluide. Les hommes ne sont pas concernés par cette problématique.
- **Obstacles économiques** : Le témoignage de Houda met en avant les défis professionnels spécifiques aux femmes migrantes. La compétition intense sur le marché de l'emploi marocain et les difficultés liées à la reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger créent une situation où les femmes peuvent être sous-employées par rapport à leurs compétences réelles. Bien que les hommes fassent aussi face aux obstacles économiques, les disparités salariales et l'accès limité à des emplois correspondant à leur expertise renforcent les inégalités de genre sur le plan économique.
- **Impact culturel et psychologique** : La découverte des pratiques disciplinaires différentes à l'école par Houda souligne l'importance de la préparation culturelle. Les femmes migrantes peuvent être confrontées à des réalités éducatives radicalement différentes, influençant leur bien-être émotionnel et mental. Bien que les hommes font aussi face à cette problématique, les femmes sont plus confrontées aux rôles sociaux assignés dans la société ce qui leur demande plus des efforts pour s'adapter à ces pratiques, ce qui peut nécessiter des ajustements significatifs et peut influencer la perception de la sécurité et de l'équité dans le système éducatif.

2. 2. Les femmes de retour des pays de l'UE.

Les migrations marocaines vers l'Union européenne puisent leurs racines dans la longue durée (Charef, 2005). La migration du Maroc vers les pays de l'Union européenne a été un processus dynamique et complexe depuis l'indépendance du pays en 1956. Initialement limitée et masculine, elle a connu différentes phases et évolutions au fil des décennies. Dans les années 1960 et 1970, la migration marocaine vers l'UE était principalement le résultat d'accords de

recrutement de main-d'œuvre, tels que ceux conclus entre le Maroc et des pays comme la France, l'Espagne et la Belgique. Ces accords visaient à combler les besoins en main-d'œuvre dans les secteurs industriels européens en plein essor. Ainsi, de nombreux Marocains ont migré vers ces pays pour travailler dans des industries telles que la construction, l'agriculture et la métallurgie. Au cours des décennies suivantes, la migration marocaine vers l'UE a été influencée par une série de facteurs. La crise pétrolière des années 1970 a entraîné une réduction de la demande de main-d'œuvre étrangère dans certains pays européens, ce qui a conduit à un ralentissement de la migration. Cependant, la migration a repris dans les années 1980 et 1990 en raison du chômage persistant au Maroc et des politiques d'immigration plus ouvertes dans certains pays européens (HCP, 2020).

Dans les années 2000 et au-delà, la migration du Maroc vers l'UE a continué à évoluer. Aujourd'hui, la migration du Maroc vers l'UE reste un sujet d'importance socio-économique, politique et environnementale. Elle pose des défis et des opportunités pour les pays d'origine et de destination, ainsi que pour les migrants eux-mêmes.

La migration des femmes marocaines vers les pays de l'Union européenne (UE) représente un phénomène complexe et dynamique, façonné par divers facteurs économiques, sociaux et personnels. Au fil des années, un nombre croissant de femmes originaires du Maroc ont entrepris ce parcours migratoire à la recherche de nouvelles opportunités et d'une amélioration de leurs conditions de vie. Les raisons de la migration féminine marocaine vers l'UE sont multiples (Ouali, 2003). Parmi elles, on trouve souvent le regroupement familial comme cause principale, cependant des autres causes sont aussi présentes comme la quête d'opportunités économiques et professionnelles plus vastes, la recherche d'une meilleure éducation. Ces femmes courageuses contribuent de manière significative aux économies européennes, souvent occupant des emplois dans des secteurs variés tels que la santé, les services domestiques, le commerce, et la restauration. Cependant, le parcours migratoire des femmes marocaines vers l'UE n'est pas sans défis. Elles peuvent être confrontées à des difficultés liées à l'adaptation culturelle, aux barrières linguistiques, et parfois à des discriminations. La question du statut juridique et des droits sociaux constitue également une préoccupation majeure pour de nombreuses migrantes.

2.2.1. Les profils et parcours des « dames de fraises »¹.

La migration circulaire vers l'Espagne concerne de manière exclusive les femmes. Les femmes choisies dans le cadre de migration circulaire vers l'Espagne, pour travailler dans les champs des fraises, ne sont jamais parties et n'ont jamais pensé à partir avant cette expérience migratoire. Cette migration saisonnière, dans le cadre du projet « des contrats en origine », leur apparaît comme une véritable opportunité qu'elles saisissent dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie.

Le retour est une obligation pour les femmes. C'est ainsi que fonctionne la migration circulaire. Pour que ce retour soit effectif, des conditions sont mises en place : être femme, avoir entre

¹ Expression tirée du livre de Chadia Arab pour désigner les saisonnières marocaines en Espagne travaillant à la cueillette des fraises dans le cadre de migration circulaire entre le Maroc et l'Espagne : Arab Chadia, 2018, « *Dames de fraises doigts de fée. Les invisibles de la migration marocaine en Espagne* », Edition En Toutes Lettres, Collection Enquêtes, 187 p.

25 et 45 ans, avoir au moins un enfant de moins de 18 ans, de préférence avec une expérience dans le travail agricole.

Les dames de fraises cumulent aussi souvent des traits de fragilité : précaires, analphabètes, pauvres, rurales. Le premier élément d'évolution est d'ordre financier et économique. Il permet rapidement d'améliorer les conditions de vie, mais ceci de manière ponctuelle et temporaire. Tant que ces femmes partiront, elles pourront envoyer de l'argent à leur famille restée au Maroc. Mais certaines n'ont plus eu l'opportunité de repartir.

NOMBRE DES FEMMES DE LA REGION DE SOUSS MASSA AYANT PARTICIPE AU PROGRAMME DE MIGRATION CIRCULAIRE EN 2020

SOUSS MASSA	AGADIR	83	831
	BIOUGRA	389	
	INEZGANE AIT MELLOUL	51	
	TAROUDANT	235	
	TATA	26	
	TIZNIT	47	

Sur un total de 14217 en 2020, source ANAPEC

- Parcours des « dames de fraises ».

Le cas de Ftouma que nous avons rencontré à Sidi Bibi est un exemple des profils de cette typologie des femmes. Ella a 44 ans, divorcée avec quatre enfants en charge. Sans aucun niveau scolaire. Locataire dans la localité territoriale d'Ait Amira, Sidi Bibi. Elle est partie plusieurs fois en Espagne pour travailler dans la cueillette des fraises. Les raisons de départ sont liées à la pauvreté et à la précarité, mais qui ont été vouées à l'échec pour cause de sa maladie.

Actuellement elle vit dans la précarité avec les quatre enfants, elle va au « Mawkaf² » pour décrocher un travail journalier. Ftouma cherchait à améliorer sa situation financière, et mieux prendre en charge ses enfants. Malheureusement son état de santé ne l'a pas permis. Aujourd'hui elle vit dans des conditions très précaires, n'arrive même pas à nourrir ses enfants selon ses dires, et elle doit prendre en charge ses 4 enfants toute seule. Elle a également beaucoup de mal à accéder aux services publics. Elle avoue que pour avoir un document, il faut à chaque fois de l'argent sous la table, les fonctionnaires des services publics le disent ouvertement selon elle. La famille de Ftouma, ne l'aide en rien, elle est divorcée, son ex-mari ne prend pas en charge la pension des enfants. Elle dit se sentir stigmatisée étant assez pauvre, et a du mal à trouver les moyens de subsistance.

2.2.2. Les profils et les parcours des femmes revenues de la France.

L'immigration marocaine a longtemps été caractérisée par la prédominance des personnes originaires du sud du Maroc, principalement de la région du Souss. Avant 1942, plus de 90 % des Marocains présents en France étaient originaires de cette région, un chiffre qui est resté élevé, autour de 80 %, jusqu'à la période 1942-1956. Même au milieu des années 1960, plus

² Le Mawkef est l'endroit où se retrouvent les hommes et les femmes qui cherchent du travail, souvent en tant que journaliers. Ils se font repérer par les employeurs. Les femmes sont recrutées pour différentes tâches ménagères en ville, et agricoles dans les zones rurales (Arab, Azaitraoui, 2022).

de 70 % des immigrants marocains en France étaient issus de cette région. Ces statistiques soulignent clairement la forte représentation des immigrants originaires du sud marocain dans la population immigrée en France. Cependant, cette prédominance a commencé à diminuer après la signature de la convention sur la main-d'œuvre en 1963, qui a introduit un contingent important de Marocains originaires de différentes régions, notamment du nord et du nord-ouest du Maroc.

Le départ à l'étranger des hommes de la région de Souss Massa pour travailler dans les mines du nord de la France a commencé après l'indépendance du Maroc (1956). Le recrutement des travailleurs de Souss a été coordonné par l'ancien militaire français Félix Mora. Ce dernier était chargé de recruter essentiellement les travailleurs dans les régions amazighophones, le Souss et le Moyen Atlas³. Dans la mémoire populaire marocaine Félix Mora (dit Mogha) est resté l'un des repères historiques de cette période intitulée (l'époque de Mora).

Bien que les femmes partent en France par des autres causes, celles qui ont été interviewées, sont parties dans le cadre du groupement familial, qui est, à priori, la cause principale de migration actuelle pour les femmes. Les parcours migratoires des femmes, dévoilés à travers trois récits distincts, révèlent des profils diversifiés, chaque expérience étant façonnée par des dynamiques familiales, des aspirations individuelles et des circonstances spécifiques. À travers ces récits, nous explorons les thèmes transversaux de la perte d'autonomie, des contraintes administratives et des retours précipités, qui se dessinent comme des fils conducteurs unissant ces histoires singulières. Chaque protagoniste incarne un profil particulier, révélant ainsi la diversité des expériences migratoires féminines, depuis les mariages traditionnels à des départs précipités et les défis d'une double identité culturelle. Ces histoires offrent non seulement une fenêtre sur des vies individuelles mais enrichissent également notre compréhension des dynamiques migratoires et des implications sociales qui les sous-tendent.

- **Se marier pour chercher une vie meilleure en France.**

Leila, une femme de 38 ans originaire d'Aït Melloul près d'Agadir, a partagé son parcours migratoire qui a été façonné par un mariage traditionnel et les défis rencontrés lors de son séjour en France. Son niveau scolaire, un baccalauréat, a constitué le fondement éducatif de son voyage. Mariée avec deux filles, elle a rejoint son mari en France dans le cadre d'un regroupement familial.

Son mariage, dicté par des considérations familiales, a été encouragé par son père qui a vu dans cette union une opportunité pour sa fille de partir à l'étranger. Le récit met en évidence la prédominance des dynamiques familiales dans la décision de migration. La vie en France, marquée par des conditions de logement difficiles, a accentué les tensions, notamment avec la famille élargie de sa tante à Montpellier. Les difficultés de communication et le manque de période de fiançailles au Maroc ont ajouté des complexités à son expérience migratoire.

Le retour au Maroc, motivé par la confiscation de son passeport et les complications de la vie en France, a exposé Leila à un processus de réintégration. Son choix de reprendre ses études pour obtenir son baccalauréat souligne sa détermination à surmonter les obstacles. Les

³ Elkbir ATOUF, L'Histoire de l'émigration marocaine au bassin minier du Nord Pas-de-Calais (1917- 1987), Institut royal de la Culture Amazighe 2010.

commentaires et les ragots à son retour à l'école mettent en lumière les défis sociaux liés à son statut matrimonial et divorcé.

Le récit de Leila offre un aperçu des intrications entre les choix familiaux, les réalités de la vie à l'étranger et les défis de réadaptation à son retour au Maroc. Ce témoignage individuel éclaire la complexité des parcours migratoires féminins, révélant la nécessité d'une approche nuancée pour comprendre les différentes facettes de ces expériences.

- **Entre mariage précoce, divorce et retour au Maroc**

Safa, une femme de 38 ans, partage son parcours migratoire, débutant par un mariage à l'âge de 18 ans et une émigration subséquente en France avec son mari. Le mariage avec son cousin, sous la pression familiale, l'a contrainte à abandonner ses études au lycée en deuxième année. L'opportunité d'une vie en France était perçue comme plus avantageuse que de poursuivre ses études au Maroc.

Son séjour en France a été marqué par des conditions difficiles, vivant initialement dans un petit appartement partagé avec sa belle-famille. La confiscation de son passeport par son mari a été le point de départ de conflits, alimentés par des suspicions sur ses intentions matrimoniales. L'intervention d'une association pour s'enquérir de son bien-être a exacerbé les tensions familiales, conduisant à l'accusation infondée selon laquelle elle aurait divulgué des informations préjudiciables.

Le récit met en lumière la vulnérabilité de Safa en tant que femme migrante, confrontée à des restrictions de mouvement et à des conflits familiaux en France. Son désir de retourner au Maroc pour prendre du recul témoigne des difficultés qu'elle a rencontrées. Le refus de son mari de restituer son passeport et l'annonce ultérieure du divorce ont accentué ses épreuves.

Safa n'avait aucune activité en France, limitée dans ses déplacements, renforçant ainsi les aspects restrictifs de son expérience. Ses tentatives de retour en France après le divorce ont été infructueuses, soulignant les obstacles administratifs et personnels rencontrés par les femmes migrantes.

Ce récit expose les défis spécifiques auxquels les femmes migrantes peuvent être confrontées, allant de la pression matrimoniale à la limitation de leur autonomie dans un contexte étranger, illustrant ainsi la nécessité d'une sensibilisation accrue aux droits et aux difficultés des femmes dans les parcours migratoires.

- **Entre la France et le Maroc : éducation et engagement associatif.**

Nous avons également eu l'occasion de rencontrer Naima, une femme de 50 ans, mariée et mère de deux enfants, qui mène une vie entre la France et le Maroc. Elle a poursuivi des études supérieures en France. Son histoire migratoire est liée à son mariage avec un marocain résidant en France. Bien qu'elle n'ait pas initialement souhaité partir, son départ était inévitable en tant que femme mariée, motivé par le désir de réunir sa famille avec son conjoint.

Contrairement à certains migrants qui retournent définitivement dans leur pays d'origine, Naima maintient un lien constant avec le Maroc. Elle jongle entre les deux rives, jouant un rôle actif en tant qu'actrice associative engagée dans les questions liées aux Marocains du monde. La perte de ses parents ne l'a pas éloignée de ses racines, bien au contraire. Fidèle à leur mémoire, elle a réussi à construire une maison dans son village natal, lui offrant la possibilité de retourner régulièrement dans son pays.

Le récit de Naima met en évidence la complexité de son identité, partagée entre deux cultures et deux nations. Son engagement associatif souligne son attachement profond à la communauté marocaine et son désir de contribuer activement aux enjeux qui touchent les expatriés. La construction de sa maison dans son village natal est un symbole tangible de son attachement indéfectible à ses origines, malgré la distance géographique.

2.2.3. Les profils et les parcours des femmes de retour de l'Italie.

La communauté marocaine est incontestablement l'une des plus importantes parmi les communautés non européennes installées en Italie, particulièrement en tenant compte du fait que les premiers immigrants en provenance du Maroc sont arrivés dans les années 80 (Ministère du travail italien, 2022). Au fil des décennies, la migration marocaine vers d'autres pays a été soumise à des transformations importantes. Dans les années 1980, l'Italie a émergé comme une nouvelle destination attractive pour de nombreux Marocains en quête de meilleures opportunités économiques. Cette évolution a été remarquable, surtout dans les régions traditionnellement moins associées à la migration vers l'Italie. Historiquement, la région de Béni Mellal Khénifra a été considérée comme un point de départ majeur de ces flux migratoires vers l'Italie. Les liens historiques et les réseaux sociaux établis ont facilité ce mouvement migratoire. Cependant, ce schéma traditionnel a commencé à évoluer avec le temps. De manière intéressante, d'autres régions du Maroc, telles que la région de Souss, a également connu une augmentation de l'émigration vers l'Italie. Les raisons de ce changement sont multiples, notamment l'évolution des opportunités économiques, les réseaux sociaux transnationaux, et les politiques migratoires dans les pays de destination.

Le phénomène de la migration féminine marocaine en Italie est un sujet complexe et multidimensionnel qui nécessite une compréhension approfondie des parcours individuels et des défis spécifiques auxquels les femmes migrantes sont confrontées. En analysant de près des histoires de vie spécifiques, nous chercherons à mettre en lumière les nuances des trajectoires migratoires féminines, en mettant en relief les facteurs sociaux, économiques et légaux qui influent sur leur parcours.

- Parcours des femmes de retour d'Italie.

Salima, âgée de 50 ans, est une femme divorcée résidant actuellement à Agadir, où elle vit avec ses parents et ses quatre filles. Elle détient un niveau d'études de baccalauréat en littérature moderne mais se trouve actuellement sans emploi. Son parcours migratoire débute à l'âge de 19 ans lorsqu'elle se marie et part en Italie avec son époux, donnant naissance à trois filles. Plus tard, elle migre en Belgique, puis prend la décision de s'installer en Allemagne, où elle exerce en tant qu'enseignante en langue allemande à l'école primaire pendant environ

trente ans. Son retour au Maroc est motivé par le désir de permettre à sa plus jeune fille de s'imprégner de la culture marocaine. Actuellement, elle ne travaille pas.

Quant à Samira, âgée de 40 ans, elle est également une femme divorcée, résidant à Tiznit. Dépourvue de formation scolaire, elle n'a jamais eu d'activité professionnelle. Après son mariage, elle immigré en Italie, où son rôle se limite à s'occuper du foyer et des enfants, sans exercer de métier. Quatre ans plus tard, son mari la ramène au Maroc avec leurs enfants et demande le divorce. Cette séparation s'accompagne du retrait de tous ses documents par son mari, la laissant dans une situation de précarité et de pauvreté, vivant avec son père et ses frères.

L'analyse de ces profils met en lumière la vulnérabilité particulière des femmes divorcées dans le contexte migratoire, accentuée par des aspects légaux tels que la confiscation de documents. Salima, malgré ses qualifications, se retrouve sans emploi, illustrant les défis auxquels sont confrontées les femmes migrantes divorcées sur le marché du travail. Samira, quant à elle, est confrontée à une situation de précarité suite au divorce, accentuée par la perte de ses papiers, entravant son accès aux droits fondamentaux. Ces récits soulignent la nécessité d'une attention particulière aux droits et à la protection des femmes divorcées dans le contexte migratoire.

2.2.4. Les profils et les parcours des femmes revenues de la Pologne.

Les Marocains établis en Pologne ne constituent pas une communauté très importante et peuvent être classés en deux catégories distinctes. La première regroupe ceux arrivés entre les années 60 et 80, venus principalement pour des études à l'époque où la Pologne était une république populaire. Parmi eux, certains sont retournés au Maroc, tandis que d'autres ont choisi de demeurer en Pologne, s'intégrant harmonieusement, se mariant même avec des Polonais(es). La seconde catégorie concerne une population plus récente, apparue après l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, et est caractérisée par un profil beaucoup plus jeune, la plupart ayant moins de 35 ans. Ces individus sont arrivés en Pologne par le biais de sociétés opérant en Europe occidentale ayant délocalisé leurs activités, ou bien grâce à des relations personnelles établies avec des citoyens polonais. La taille de cette communauté ne dépasse pas les 200 personnes, toutes enregistrées auprès de l'ambassade⁴.

- Parcours des femmes de retour de la Pologne.

Saida, une jeune femme de 26 ans originaire de Guelmim, a traversé des épreuves difficiles en perdant tragiquement ses parents, la laissant orpheline. Actuellement résidente à Ait Melloul, elle détient un diplôme de master mais se trouve sans emploi et célibataire, ayant une sœur unique.

Le parcours de Saida l'a conduite en Pologne, où elle a décidé de poursuivre ses études. Sur une période de deux ans, elle a exploré différents pays tels que la France, la Bulgarie, l'Allemagne, et la République tchèque. Attirée par les nombreuses bourses offertes par l'université polonaise, elle a pris la décision de ne pas retourner au Maroc après six mois d'études. Son désir d'émigrer existait déjà avant même son départ pour la Pologne. Bien qu'elle ait eu l'opportunité d'obtenir une bourse pour immigrer au Portugal, les formalités

⁴ <https://www.ccme.org.ma/fr/medias-et-migration/8860>

administratives complexes ont malheureusement entravé cette possibilité. Persistant dans son désir de vivre à l'étranger, elle a choisi de s'installer en Pologne, explorant diverses villes européennes telles que Berlin, Paris, Madrid, Budapest, et Prague au cours de son séjour.

Partie pour étudier en Pologne, elle y est restée six mois en tant qu'immigrée, puis a intégré une école maternelle où elle a travaillé pendant deux ans en tant qu'enseignante. Ainsi, elle a passé un total de deux ans et six mois à l'étranger.

Le parcours de Saida met en lumière la complexité des aspirations migratoires, combinant le désir d'éducation et l'attrait pour une vie à l'étranger. Son choix de la Pologne comme destination d'études souligne l'importance des opportunités académiques offertes par le pays. L'exploration de diverses cultures européennes pendant son séjour à l'étranger a enrichi son expérience personnelle et professionnelle.

Cependant, son parcours soulève également des questions sur les défis auxquels sont confrontés les migrants, tels que les obstacles administratifs lorsqu'elle a tenté de s'installer au Portugal. La nécessité de simplifier ces procédures administratives pour faciliter la mobilité des étudiants étrangers apparaît comme une considération importante.

Le passage de Saida en tant qu'enseignante dans une école maternelle en Pologne souligne également l'importance de l'expérience professionnelle dans le processus d'intégration. Cette période à l'étranger, tant du point de vue personnel que professionnel, a contribué à façonner son identité et sa vision du monde.

2.2.5. Les difficultés au retour des femmes revenant des pays de l'UE.

Les difficultés auxquelles ont fait face les femmes revenant des pays de l'Europe ayant participé à la collecte des données sont résumées comme il suit :

- **Echec matériel.** Leur retour n'a pas été marqué par la réussite matérielle qu'elles espéraient. L'absence de propriété, de stabilité résidentielle et de ressources financières suffisantes crée une situation précaire, accentuée par des emplois instables et mal rémunérés. La comparaison avec celles qui ont choisi de rester à l'étranger souligne les inégalités économiques entre les deux groupes, laissant ces femmes de retour dans une position de vulnérabilité économique.
- **Accès aux services publics,** notamment en raison de contraintes financières, pose un autre défi majeur. Les fonctionnaires locaux exigeant des paiements pour fournir des services essentiels rendent ces démarches difficiles pour les femmes de retour. Le coût associé aux procédures administratives constitue une barrière, les privant de documents cruciaux tels que le passeport.
- **L'intégration des enfants de retour,** détenteurs de la nationalité italienne, soulève des problèmes complexes. Les difficultés à rétablir leurs papiers d'identité entravent l'autonomisation de la mère, la forçant à dépendre de la générosité d'autrui. Ces défis administratifs révèlent les obstacles systémiques qui entravent la réintégration des femmes de retour et de leurs familles.

- **Le stigmate social et les pressions sociales et familiales envers les femmes divorcées.** La pression sociale et les perceptions familiales exercent une influence notable sur le bien-être émotionnel des femmes divorcées. Les critiques et les jugements émis par leur entourage, qu'il s'agisse de la famille, des amis ou de la communauté locale, peuvent accentuer leur sentiment de rejet et de jugement. Cette pression sociale rend la réintégration encore plus ardue pour ces femmes, qui se retrouvent confrontées à une dynamique relationnelle complexe.

Le harcèlement sexuel et les jugements discriminatoires dans le milieu éducatif soulignent l'ampleur des défis auxquels ces femmes sont confrontées lorsqu'elles tentent de reprendre leur vie après le divorce. Ces expériences contribuent à perpétuer une image négative de la femme divorcée, entravant leur réintégration sociale et professionnelle.

- **Manque d'informations et de soutien adéquat.** En l'absence de centres d'écoute et d'orientation, ces femmes se retrouvent dépourvues de structures de soutien nécessaires à leur réintégration. Ce manque de ressources crée un sentiment d'isolement, exacerbé par le manque de directives claires sur la manière de naviguer dans leur nouvelle réalité. Cette situation accroît leur vulnérabilité et compromet leur capacité à surmonter les défis et à s'adapter à leur environnement.
- **Des attentes sociales et familiales parfois contraignantes.** Dans de nombreux cas, la famille, tout en offrant un soutien initial, peut exprimer des préoccupations quant à leur avenir et à leur statut social, ce qui peut accentuer leur sentiment d'isolement et de vulnérabilité. Par exemple, une jeune femme de retour de France à Ait Melloul partage son expérience personnelle, décrivant comment elle est confrontée à des regards critiques de sa famille quant à son choix de revenir au pays plutôt que de poursuivre sa vie en Europe. Cette pression sociale peut engendrer un sentiment de malaise et de confusion chez la femme, qui peut se sentir incomprise ou jugée par ses proches, ajoutant ainsi à son stress et à son sentiment de vulnérabilité lors de son processus de réintégration.

Cette histoire met en lumière les sentiments contradictoires au sein de la famille. Bien que le soutien initial en faveur de la reprise des études ait été présent, la persistance de l'inquiétude et des commentaires critiques tels que "folle" indique une incompréhension profonde ou un désaccord quant à la décision de revenir. Ces réactions traduisent une divergence d'opinions significative au sein de la famille.

- **Difficultés économiques.** Les tensions familiales s'ajoutent aux obstacles économiques, sociaux et administratifs qui entravent la réintégration des femmes divorcées de retour. Ces défis financiers peuvent aggraver le fardeau émotionnel des femmes qui doivent jongler avec des difficultés monétaires en plus des pressions familiales.
- **Regret et sentiment d'inadaptation :** Les femmes rentrées après un séjour à l'étranger expriment souvent un profond regret, exacerbé par les critiques et les difficultés

rencontrées lors de leur réintégration. Ce sentiment de regret découle en partie de l'inadaptation au contexte professionnel et social local, ce qui les pousse parfois à envisager de repartir à l'étranger. Ces difficultés d'adaptation renforcent la tension émotionnelle associée à leur décision de rentrer, soulignant ainsi les défis psychologiques auxquels elles font face.

- **Le désir de repartir à l'étranger**, comme celui d'une femme qui rêve de partir aux États-Unis, souligne le besoin de trouver des opportunités qui correspondent à leurs aspirations professionnelles et sociales. Le choix des États-Unis comme destination de rêve peut être associé à des perceptions de meilleures opportunités économiques et sociales. Au-delà des trajectoires individuelles des femmes migrantes, ces récits révèlent des problématiques transversales qui transcendent les frontières individuelles. Une constante qui ressort de manière prégnante est la perte d'autonomie, symbolisée par la confiscation du passeport, exposant ainsi les femmes à des situations particulièrement vulnérables. Cette privation de liberté de mouvement entrave non seulement leur capacité à agir librement, mais renforce également leur dépendance vis-à-vis de tiers, souvent des membres masculins de la famille.
- **Les contraintes administratives complexes**, en particulier la gestion des papiers de résidence, émergent comme des obstacles partagés par ces femmes. Les procédures administratives liées à la validation des qualifications étrangères compliquent davantage la réintégration professionnelle des migrantes de retour. Ces défis administratifs peuvent créer des barrières significatives à leur réintégration dans la société, amplifiant ainsi leur vulnérabilité.

Les retours au Maroc, souvent motivés par des conflits familiaux ou des conditions difficiles à l'étranger, soulignent la nécessité d'une réintégration complexe. Les femmes de retour font face à des défis multiples, allant de la recherche d'emploi à la reconstruction de leur vie sociale et familiale. Les implications psychosociales de ces retours, marqués parfois par des situations de divorce ou de pressions familiales, nécessitent une attention particulière pour faciliter une transition réussie vers une vie épanouissante au Maroc.

2.3. Les des femmes venant des pays du Golfe.

Dans les pays du Golfe, les Marocaines et les Marocains sont généralement insérés dans divers secteurs professionnels, qu'ils soient valorisés (ingénierie, art, journalisme, enseignement, transport aérien, artisanat, sécurité, communication, commerce, vente, etc.) ou non (accueil, coiffure, esthétique, hôtellerie, restauration). Toutefois, alors qu'ils sont quantitativement peu visibles dans cet État de Dubaï, en comparaison d'autres migrants comme les Indiens ou les Philippins, les Marocains sont l'objet d'un stigmata, visant notamment les femmes. La migration marocaine est en effet fortement féminisée à Dubaï comme dans d'autres espaces des pays du Golfe (Arab, Moujoud, 2018).

2.3.1. Les parcours et les profils.

Une femme âgée de 59 ans, résidant à Ait Melloul, a traversé une série d'épreuves marquantes. N'ayant jamais eu l'occasion de poursuivre des études, elle a connu une vie marquée par des défis familiaux et professionnels. Divorcée et mère de deux filles, elle a travaillé comme cheffe de cuisine dans un restaurant avant qu'un tragique accident ne change le cours de sa vie.

Avant son départ pour le Qatar, où l'une de ses filles réside et travaille, elle était activement engagée dans son métier. Cependant, un incident malheureux l'a laissée avec des brûlures graves sur le corps et le visage, générant un profond mécontentement envers sa vie au Maroc. Après cet accident, elle est restée deux mois dans l'obscurité chez elle jusqu'à ce que sa fille, vivant au Qatar, lui offre son soutien. Grâce à cette aide, elle a obtenu un visa pour rejoindre sa fille et y recevoir des soins médicaux spécialisés.

Au Qatar, durant ses deux années de séjour, elle n'a pas repris d'activité professionnelle, consacrant les premiers mois aux soins médicaux initialement prévus. Cependant, en raison de la pandémie, elle s'est retrouvée bloquée pendant un an, incapable de retourner au Maroc. Malgré ces circonstances, elle a exprimé sa satisfaction envers la vie au Qatar, soulignant l'absence de racisme et d'agression dans ce pays, ainsi que la gentillesse des habitants, qu'ils soient Qatariens ou Indiens.

Son retour au Maroc, une fois les aéroports rouverts, a été marqué par des défis importants. Sa tentative de reprise de son emploi antérieur a été confrontée à un refus catégorique de son employeur, invoquant son absence prolongée. Cette situation l'a laissée sans emploi, sans soutien familial et sans assistance de la CNSS, où elle a cherché en vain à faire valoir ses droits. En tant que femme divorcée, elle s'est sentie isolée et sans appui, perçue comme un fardeau par sa propre famille, qui n'a pas accepté sa présence chez eux. Confrontée à ce rejet, elle a finalement trouvé refuge auprès de sa deuxième fille, déjà mariée.

Cette histoire reflète les réalités complexes et souvent méconnues des femmes qui, après avoir connu des tragédies et des épreuves, font face à des défis multiples dans leur vie quotidienne. Ces récits individuels mettent en lumière les lacunes dans les systèmes de soutien social et soulignent la nécessité de mieux comprendre et répondre aux besoins de ces femmes confrontées à des situations difficiles.

Nous avons rencontré aussi une femme, âgée de 32 ans, jamais mariée. Elle est originaire d'Agadir, a dû faire face à des épreuves considérables tout au long de son parcours migratoire. Après le décès de son père, elle a ressenti la pression de soutenir financièrement sa famille et a trouvé un emploi en tant que gérante d'un salon de spa local à Agadir. Cependant, en quête d'opportunités meilleures et plus lucratives, elle a décidé de tenter sa chance au Qatar en 2018. Pour ce faire, elle a acheté un contrat de travail pour la somme importante de 30 000 dirhams, incluant également un billet d'avion aller simple, par l'intermédiaire d'une voisine agissant comme intermédiaire.

Le début de son périple au Qatar s'est révélé chaotique. À son arrivée à l'aéroport de Doha, la personne censée l'accueillir et l'emmener vers le foyer réservé aux travailleurs, n'était pas présente, la laissant en attente pendant sept heures dans un environnement étranger. Une fois récupérée par un jeune marocain, elle a vite compris que le travail dans le domaine du

spa au Qatar n'était pas réglementé, son contrat de trois mois n'était pas conforme à ce qui avait été convenu initialement.

Contrainte de travailler de manière informelle pendant trois mois dans le spa d'un hôtel, Elle a finalement découvert les véritables intentions du *wakil* (garant), le responsable égyptien de son contrat. Ce dernier lui a fait une proposition déplacée, lui demandant de sortir avec lui pour renouveler son contrat. Face à cette situation délicate, Elle a courageusement décliné l'offre.

Après cette expérience éprouvante, elle a décidé de quitter le Qatar et s'est rendue en Turquie pour quelques mois. Malheureusement, les choses ont pris une tournure dramatique lors de son retour au Qatar. Accusée à tort de prostitution, elle a été expulsée du pays et a dû retourner à Agadir, sa ville natale, où elle a repris son travail dans un spa local.

Malgré les nombreux défis, elle n'a jamais partagé avec sa famille les détails complexes de son expérience au Qatar. Elle a fait preuve de résilience en reprenant son emploi à Agadir, déterminée à surmonter les difficultés et à reconstruire sa vie après cette période tumultueuse de migration.

Nous avons croisé le parcours d'une femme de 33 ans, célibataire, dont l'histoire se dévoile au travers de son cheminement professionnel et des épreuves qu'elle a dû surmonter. Titulaire d'un baccalauréat et ayant suivi des études universitaires en Marketing Touristique, son histoire s'inscrit dans un contexte familial marqué par le divorce de ses parents.

Le début de son périple migratoire remonte à sa sélection lors d'une journée de recrutement pour les hôtesse de l'air organisée par une compagnie aérienne. Face à des conditions financières difficiles au sein de sa famille, surtout avec une mère divorcée, elle a fait le choix de sacrifier ses études en marketing touristique pour saisir l'opportunité de travailler au Qatar.

Au fil de deux années passées dans ce pays, elle a assumé le rôle d'hôtesse de l'air, vivant ainsi une expérience professionnelle intense et probablement pleine de défis. Cependant, son parcours a pris un tournant inattendu lorsqu'elle a dû revenir au Maroc à la suite d'un différend avec une amie et colocataire marocaine. Un acte délibéré a conduit à la destruction de son passeport, ajoutant une dimension imprévue et difficile à son expérience.

Après avoir refait ses papiers, elle a pris la décision de retourner au Koweït pour reprendre son travail. Cependant, la pandémie de COVID-19 a frappé, entraînant une baisse d'activité et la perte de son emploi. Cette situation l'a contrainte à quitter le pays, confrontée à l'incertitude professionnelle et aux conséquences économiques de la crise sanitaire mondiale.

Le parcours de cette femme révèle ainsi les complexités auxquelles sont confrontées de nombreuses migrantes, jonglant entre leurs aspirations professionnelles, les réalités familiales complexes, et les défis imprévus qui peuvent radicalement changer le cours de leur trajectoire migratoire. Son expérience souligne également la résilience et l'adaptabilité nécessaires pour faire face aux aléas de la vie, surtout dans un contexte de migration et de travail à l'étranger.

2.3.2. Les difficultés au retour.

Les difficultés auxquelles ont fait face les femmes revenant des pays du Golfe ayant participé à la collecte des données sont résumées comme il suit :

- **Problèmes de droits du travail et de protection sociale.** Les femmes migrantes, plongées dans un contexte socio-économique complexe, font face à une multitude de défis dont le récit captivant d'une femme originaire d'Ait Melloul, offre un éclairage saisissant. Sa trajectoire met en exergue de manière poignante l'impératif d'une assistance de la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) pour la défense des droits des travailleuses migrantes, soulignant ainsi l'urgence de renforcer la protection sociale dans le contexte migratoire.

Le témoignage de cette migrante, qui n'a pas eu accès à une éducation formelle, révèle l'existence d'un vide informationnel et éducatif dès le départ. Avant même de s'engager dans une migration vers les pays du Golfe, elle a été privée d'indemnités après un accident de travail, accentuant sa vulnérabilité dans un environnement où la méconnaissance des droits peut avoir des conséquences dévastatrices.

- **Défis de réintégration professionnelle et sociale.** Son retour au Maroc s'est avéré être une épreuve ponctuée de difficultés majeures. La migrante, tentant de reprendre son emploi initial, a été confrontée à l'intransigeance de son employeur qui, en raison de son absence prolongée, a rejeté sa réintégration. L'interaction avec la Sécurité Sociale a révélé un enregistrement tronqué, une période de seulement quatre ans sur deux décennies de travail dans le restaurant. Cette découverte a laissé un impact profond, soulignant les défaillances dans les systèmes d'archivage et de suivi des droits des travailleurs.

Ce récit met en lumière l'ampleur des obstacles complexes auxquels les femmes migrantes sont confrontées lorsqu'elles cherchent à accéder à une assistance légale et sociale. L'expérience de la migrante appelle à une réforme radicale pour garantir une protection sociale effective et équitable pour toutes les travailleuses migrantes. Une conscientisation collective sur ces enjeux devient impérative, nécessitant des changements systémiques pour améliorer substantiellement la situation des femmes migrantes au Maroc.

Au cœur de cette réforme devrait figurer une attention particulière à la sensibilisation, à l'éducation des migrantes sur leurs droits, à l'accessibilité à l'information, et à un renforcement des mécanismes de protection sociale. L'objectif ultime doit être de créer un environnement où les femmes migrantes ne sont pas seulement conscientes de leurs droits, mais ont également des moyens concrets pour les faire valoir, éradiquant ainsi les injustices systémiques auxquelles elles sont actuellement confrontées.

- **Stigmatisation et préjugés sociaux :** Après leur retour des pays du Golfe, les femmes se retrouvent souvent confrontées à une stigmatisation persistante qui influence négativement leur processus de réintégration dans la société marocaine. L'expérience

de ces femmes, bien que réussie au sein de leur famille, est parfois entachée par des perceptions défavorables, particulièrement à Agadir, où les femmes ayant travaillé dans les pays du Golfe font l'objet de jugements préconçus. Ces préjugés découlent souvent de malentendus sur la nature de leur travail à l'étranger, impactant significativement leur réputation et leur bien-être psychologique.

La réintégration de ces femmes va au-delà des simples démarches de recherche d'emploi ou de reprise d'études. Elles sont confrontées à une double bataille, jonglant entre la réinsertion professionnelle et la lutte constante contre les stéréotypes locaux. Cette réalité complexe ajoute une dimension sociale aux défis qu'elles affrontent lors de leur retour au sein de leur communauté d'origine.

Malgré ces obstacles et la stigmatisation persistante, un nombre considérable de femmes de retour des pays du Golfe restent ouvertes à de nouvelles opportunités à l'étranger. Leur volonté de repartir témoigne non seulement de leur résilience face aux défis, mais aussi de leur désir inaltéré d'explorer des horizons internationaux, même au prix de la stigmatisation perçue dans leur propre communauté.

Il faut mentionner que le retour des femmes des pays du Golfe au Maroc se présente comme une expérience multidimensionnelle. Au-delà de la réintégration professionnelle et éducative, elles font face à un combat contre les préjugés locaux. Leur détermination à envisager de nouvelles opportunités à l'étranger souligne la complexité de leur expérience et la façon dont elles naviguent dans un contexte social parfois hostile tout en aspirant à un avenir international.

2.4. Les femmes migrantes marocaines de retour de l'Asie et de l'Europe de l'Est.

A partir des profils et parcours migratoires collectés lors de l'enquête nous avons identifié des femmes marocaines migrantes de retour provenant des différents pays de l'Asie et de l'Europe de l'Est, à savoir : la Turquie, la Chine, les Pays Baltes et l'Ukraine.

2.4.1. Les profils et les parcours des femmes de retour de la Turquie.

Traditionnellement, la Turquie était perçue comme un pays d'émigration, en raison des 3 millions de citoyens turcs résidant dans l'Union européenne (Akagül, 2012). Cependant, les évolutions politiques et sociales survenues en Turquie au cours des trois dernières décennies, ainsi que les changements géopolitiques régionaux, ont considérablement modifié la dynamique migratoire du pays. De nos jours, la Turquie est principalement devenue un pays de transit pour les migrants. Cette transition vers un rôle de pays de transit est renforcée par la position géographique de la Turquie. En effet, située à mi-chemin entre l'Asie centrale et l'Europe, l'Anatolie constitue un carrefour stratégique entre les routes migratoires du Moyen-Orient et celles de l'Europe.

Bien que des données précises sur la présence marocaine en Turquie fassent défaut, on observe depuis une décennie une augmentation significative de la population marocaine dans le pays, estimée à plus de 22 000 personnes. Les motifs de migration vers la Turquie varient, allant du transit vers d'autres pays de l'UE à des raisons telles que le travail ou le mariage.

- **Le périple de Fadoua : entre aspirations éducatives, enjeux professionnels et choc culturel à Istanbul.**

L'expérience de Fadoua, une jeune femme de 24 ans, constitue un récit riche en enseignements sur les réalités complexes auxquelles sont confrontées les femmes migrantes, en particulier lorsqu'elles poursuivent des objectifs éducatifs et professionnels. Son parcours révèle les divers défis qui peuvent surgir lors de la migration vers un pays étranger, illustrant ainsi les dynamiques complexes entre aspirations, obstacles et réalités du terrain.

Tout d'abord, Fadoua a choisi la Turquie pour des raisons pratiques, telles que l'absence d'exigence de visa, mais aussi pour des conseils familiaux et la présence de sa tante sur place. Ces éléments ont joué un rôle déterminant dans sa décision de quitter le Maroc et de s'installer à Istanbul. Cette motivation initiale met en lumière l'importance des réseaux familiaux et sociaux dans le processus de migration, soulignant le rôle crucial des conseils et des recommandations dans les choix individuels.

Cependant, une fois à Istanbul, Fadoua a été confrontée à une série de défis majeurs. Les obstacles linguistiques ont été une barrière significative, entravant sa capacité à communiquer efficacement, que ce soit dans son environnement de travail ou avec les locaux. Cette difficulté a mis en évidence l'importance de l'acquisition de compétences linguistiques pour une intégration réussie, un aspect souvent sous-estimé dans le processus migratoire.

Le harcèlement qu'elle a subi en raison de stéréotypes envers les femmes marocaines soulève des questions sur les défis spécifiques liés au genre auxquels sont confrontées les migrantes. Les expériences de Fadoua reflètent une réalité malheureusement commune pour de nombreuses femmes migrantes qui font face à des préjugés et à des comportements discriminatoires basés sur leur origine.

Les pressions psychologiques liées à la vie urbaine et au changement culturel ont également eu un impact significatif sur Fadoua. Le contraste entre une petite ville comme Taroudant et la métropole d'Istanbul a créé des tensions psychologiques, soulignant l'importance d'une préparation mentale pour faire face aux différences culturelles et aux environnements urbains.

Finalement, le retour anticipé de Fadoua révèle les limites des plans initiaux de migration. Son histoire souligne que la réalité peut différer considérablement des attentes, et que la capacité d'adaptation aux défis imprévus est cruciale pour une expérience migratoire réussie.

Analyser l'expérience de Fadoua éclaire des aspects importants des parcours migratoires féminins. Cela souligne la nécessité de soutenir les femmes migrantes non seulement sur le plan professionnel, mais aussi sur le plan psychologique, linguistique et culturel. Les programmes d'intégration devraient tenir compte de ces défis spécifiques pour créer un environnement propice à la réussite des migrantes dans leur pays d'accueil.

2.4.2. Les profils et les parcours des femmes revenant de la Chine.

La migration des Marocains en Chine est un phénomène relativement récent mais en constante augmentation. Alors que la Chine était traditionnellement perçue comme un pays de destination principalement pour les ressortissants africains en quête d'opportunités économiques ou éducatives, elle devient de plus en plus attractive pour les Marocains.

Les Marocains migrent en Chine pour diverses raisons, notamment pour des opportunités d'études⁵ dans des universités chinoises réputées, pour des possibilités d'emploi dans des secteurs en expansion tels que le commerce international, la technologie ou l'ingénierie, ainsi que pour des projets d'investissement ou de création d'entreprises.

La présence croissante de la communauté marocaine en Chine est également favorisée par le renforcement des liens diplomatiques et commerciaux entre les deux pays, ainsi que par les programmes d'échanges culturels et éducatifs. Enfin, la migration des femmes marocaines en Chine peut également être motivée par des mariages mixtes avec des ressortissants chinois, renforçant ainsi les liens interculturels entre les deux pays.

- Le témoignage d'une femme étudiante avec des ambitions.

Nous avons rencontré une jeune femme de 24 ans, fraîchement diplômée d'un master en droit à l'université Ibn Zohr d'Agadir. Son parcours académique a débuté en tant qu'étudiante en 2ème année de licence en droit dans la même université. Durant ses études, elle s'est également intéressée à la langue chinoise, obtenant même un diplôme de maîtrise dans cette discipline. Grâce à une bourse octroyée par le gouvernement marocain, elle a eu l'opportunité de suivre une formation linguistique et culturelle de deux mois en Chine.

Insatisfaite de la qualité des études publiques au Maroc, marquée par des amphithéâtres surpeuplés et des disparités dans l'enseignement entre les différentes universités du pays, elle a décidé de saisir l'opportunité qui se présentait. Son séjour, entièrement financé par l'État marocain dans le cadre du programme de bourse, l'a d'abord conduite à Harbin, une petite ville au nord de la Chine, avant de terminer à Pékin.

Bien qu'elle ait initialement envisagé de poursuivre un master en Chine, elle a finalement choisi de retourner au Maroc. Malgré la brièveté de son séjour à l'étranger, elle a été confrontée à certaines difficultés. À Harbin, elle a vécu des micro-violences et a attiré une attention non sollicitée en tant qu'étrangère, inhabituelle pour les habitants peu accoutumés à la présence de personnes venues d'ailleurs. Elle se sentait souvent observée et traitée comme une intruse en raison de sa différence physique, conduisant parfois à des situations où elle était photographiée sans son consentement. Elle relativise ces incidents en expliquant qu'ils étaient principalement motivés par la curiosité des habitants.

Ces expériences désagréables ont diminué à Pékin, une ville plus diversifiée où la présence d'étrangers est plus courante. Elle décrit sa sensation d'étrangère comme moins prégnante, soulignant le contraste avec Harbin, une localité avec peu d'étudiants étrangers et peu d'étrangers en général, créant une atmosphère où chacun se connaissait, faisant des étrangers

⁵ <https://www.ccme.org.ma/fr/medias-et-migration/40439>

des intrus perpétuels. Les questions constantes sur son origine et son pays d'origine en raison de ses caractéristiques physiques distinctes étaient moins fréquentes à Pékin, offrant une expérience plus accueillante.

2.4.3. Les profils et les parcours de femmes de retour des Pays Baltes.

La migration des Marocains vers les Pays Baltes, comprenant l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, est relativement récente mais en augmentation. Les raisons de cette migration varient, mais elles incluent souvent des opportunités d'emploi, d'études ou de regroupement familial.

Les Marocains migrent vers les Pays Baltes pour diverses opportunités professionnelles. Ces pays offrent un marché du travail en expansion dans des secteurs tels que les technologies de l'information, les services financiers, le commerce international et le tourisme. Certains Marocains choisissent également de créer leurs propres entreprises ou de rejoindre des entreprises étrangères implantées dans la région.

En ce qui concerne les études, les institutions d'enseignement supérieur des pays baltes attirent de plus en plus d'étudiants étrangers, y compris des Marocains, en raison de la qualité de l'éducation, des programmes internationaux et des possibilités de bourses disponibles. De plus, la migration vers les Pays Baltes peut également être motivée par le regroupement familial. Les Marocains ayant des membres de leur famille déjà établis dans la région peuvent choisir de les rejoindre pour des raisons familiales et personnelles⁶.

- Le témoignage d'une jeune curieuse et assoiffée d'expériences internationales.

Une jeune femme de 29 ans incarne une génération éduquée, curieuse et assoiffée d'expériences internationales. Issue d'une famille où elle est la benjamine, elle a tracé un parcours académique impressionnant et diversifié. Après avoir obtenu son baccalauréat en économie, elle a choisi de s'envoler vers les États-Unis pour poursuivre ses études. Là-bas, elle a décroché un bachelor en administration des affaires avec une spécialisation en marketing, dévoilant ainsi une détermination précoce à exceller dans le monde académique et professionnel.

Cependant, son appétit éducatif ne s'est pas apaisé. Elle a entrepris un voyage vers les pays baltes, embrassant une opportunité unique de compléter un master en gestion des affaires agroalimentaires. Ce programme singulier a ajouté une dimension internationale et multiculturelle à son bagage académique, chaque semestre étant consacré à un pays différent. Des rues pittoresques de Tartu en Estonie à l'effervescence culturelle de Kaunas en Lituanie, et enfin à l'atmosphère accueillante de Yelgava en Lettonie, chaque étape a contribué à enrichir sa compréhension du monde.

Le mémoire de master de cette jeune femme a souligné son intérêt pour la permaculture, démontrant son engagement envers des approches durables dans le domaine agroalimentaire. Avant son périple académique à l'étranger, elle a occupé le poste de chef de projet junior dans une agence de communication à Casablanca, révélant ainsi sa capacité à

⁶ « Marocains de l'extérieur », 2017. Fondation Hassan II pour les marocains résidants à l'étranger.

naviguer avec succès dans le monde professionnel tout en poursuivant sa quête de connaissances.

Son retour au Maroc s'est accompagné d'une réflexion nuancée sur sa vie. D'un côté, elle a exprimé son appréciation pour la simplicité de la vie au Maroc, imprégnée de traditions et de convivialité. D'un autre côté, elle a partagé un certain regret quant au manque d'ouverture culturelle dans son environnement quotidien, soulignant le besoin d'une plus grande diversité d'idées et de perspectives.

Les motivations profondes de son départ étaient intrinsèquement liées à son désir d'explorer des horizons éducatifs et culturels nouveaux, en particulier lors de son master dans les pays baltes. Cependant, elle a également partagé les défis qu'elle a rencontrés dans cette région, mettant en lumière le besoin d'une plus grande inclusivité dans les programmes d'études internationaux.

Le contexte mondial de la pandémie de COVID-19 a ajouté une dimension inattendue à son parcours. Les restrictions, les perturbations et les défis liés à la pandémie ont influencé son retour, illustrant la manière dont les événements mondiaux peuvent façonner de manière inattendue les expériences individuelles.

Ainsi, le récit de cette femme reflète une quête incessante de connaissance, un équilibre subtil entre tradition et modernité, et une adaptation constante face aux dynamiques mondiales.

2.4.4. Les profils et les parcours des femmes de retour d'Ukraine.

La migration des Marocains vers l'Ukraine a connu ses débuts principalement dans le domaine des études, avec de nombreux étudiants marocains bénéficiant de bourses octroyées par l'ex-Union soviétique, dont l'Ukraine faisait partie. Ces bourses offraient aux étudiants marocains l'opportunité de poursuivre leurs études dans divers domaines tels que la médecine, l'ingénierie, les sciences et les arts dans les universités ukrainiennes réputées (Mellakh, 2016).

Cette migration étudiante vers l'Ukraine était motivée par la qualité de l'enseignement supérieur dans le pays, ainsi que par les coûts relativement bas des études par rapport à d'autres destinations européennes. De plus, les liens historiques entre le Maroc et l'Union soviétique ont également contribué à faciliter cette migration, avec des accords de coopération éducative entre les deux pays.

Au fil du temps, certains étudiants marocains ayant terminé leurs études en Ukraine ont choisi de rester dans le pays pour y travailler, y créer leur propre entreprise ou encore y fonder une famille. Cette migration vers l'Ukraine s'est ainsi progressivement élargie pour inclure des motivations professionnelles, familiales et personnelles, en plus des opportunités d'études initiales.

- **Le témoignage de Chaima: un parcours inhabituel pour suivre une formation en dentisterie.**

Chaima, 27 ans, célibataire, elle travaille actuellement en tant que réceptionniste dans le domaine du marketing digital. Originaire de Taroudant, elle a entrepris un parcours inhabituel en migrant vers Odessa, en Ukraine, pour suivre une formation en dentisterie. Elle réside actuellement avec ses parents. Célibataire et sans enfant, elle a obtenu son baccalauréat et sa licence au Maroc. En raison de résultats moyens au baccalauréat, elle n'a pas pu poursuivre ses études supérieures dans son pays d'origine. Face à cette situation, son père a pris la décision de l'envoyer en Ukraine pour qu'elle puisse y étudier la médecine. Le choix de l'Ukraine s'est fait rapidement, en moins de 48 heures, car son père connaissait une personne dont la fille étudiait déjà là-bas avec succès. Partie peu après l'obtention de son baccalauréat, Salma était alors peu familière avec l'existence même de ce pays. Les circonstances de son départ étaient assez contraignantes en raison de son jeune âge, de son manque d'autonomie financière et de sa personnalité introvertie. Son objectif principal était de se consacrer exclusivement à ses études, sans envisager de travailler sur place par la suite. À son retour au Maroc, elle a entamé sa carrière professionnelle en tant que conseillère et réceptionniste en marketing digital à Agadir. À présent, elle envisage de reprendre ses études en poursuivant un master.

Une fois partie en Ukraine à 17 ans, elle espère acquérir plus de liberté et d'indépendance. Cependant, elle rencontre plusieurs problèmes dès son arrivée. Elle est victime d'une agression de la part de colocataires qui l'accusent à tort de vol, puis subit les avances et attouchements non consentis d'un de ses professeurs. Elle dénonce les faits mais l'université ne la soutient pas. On lui demande ce qu'elle portait, la culpabilisant.

Elle souffre d'isolement, de barrière linguistique, de racisme et de sexisme dans ce pays étranger. Sa santé mentale se dégrade, elle développe un trouble de stress post-traumatique. Lorsque la pandémie de COVID-19 éclate, elle décide de rentrer au Maroc, épuisée psychologiquement et lésée par le système universitaire qui lui refuse ses droits. Durant son séjour à l'étranger, elle a vécu de nombreuses expériences difficiles en tant que femme marocaine à l'étranger. Outre les agressions, elle subit du racisme et des préjugés, aussi bien de la part des Ukrainiens que des Marocains. Ne maîtrisant pas la langue, elle a du mal à communiquer et se sentait isolée. Elle fréquentait néanmoins un cercle d'amis diversifié, avec qui elle sort beaucoup. Sa personnalité extravertie et sa soif de liberté la pousse à adopter un mode de vie noctambule qu'elle n'aurait pas pu avoir au Maroc. Mais certaines mauvaises fréquentations la mettent en danger. Elle vit également des problèmes financiers, dilapidant l'argent envoyé par son père. Mais la honte l'empêche de lui demander de l'aide quand elle se retrouve dans le besoin.

2.4.5. Les difficultés au retour.

Les femmes revenant des pays de l'Asie et de l'Europe de l'Est participant à la collecte des données ont souligné les difficultés suivantes :

- **Difficultés familiales et sociales.** Le retour de Fadoua en provenance de Turquie s'est avéré être une période complexe, marquée par une multitude de défis. Ses regrets concernant ce retour laissent entrevoir un sentiment de préférence pour la vie à Istanbul malgré les obstacles rencontrés. Les attentes de sa famille, misant sur son

retour avec une situation améliorée, ont ajouté une pression supplémentaire, surtout comparé aux succès professionnels et académiques de ses frères.

Alors même qu'elle séjournait chez sa tante à Istanbul, Fadoua ressentait un profond sentiment de décalage, confrontée aux différences de mode de vie entre la Turquie et sa région natale au Maroc. Ce sentiment d'étrangeté persiste à son retour au pays, où elle se retrouve confrontée à un environnement familial qui lui semble de plus en plus éloigné de ses expériences à l'étranger.

Dans la société marocaine, il est souvent perçu comme normal qu'après un séjour prolongé à l'étranger, l'individu parvienne rapidement à trouver un emploi stable, à acquérir une certaine indépendance financière et peut-être même à envisager de fonder une famille. Pourtant, pour Fadoua, ces attentes semblent être un fardeau irréalisable et déconcertant. Elle se trouve confrontée à un sentiment de sous-performance et d'incapacité à répondre aux normes traditionnelles qui lui sont imposées. Ce sentiment de décalage et de déception soulève des questions plus profondes sur l'identité et l'appartenance de Fadoua. Elle se trouve prise entre deux mondes, oscillant entre les attentes sociales de son pays d'origine et les expériences personnelles qui ont façonné sa vision du monde lors de son séjour à l'étranger.

- **Pressions psychologiques.** Le partage des pressions de la famille élargie met en lumière les stéréotypes et jugements entourant les femmes de retour. Des interrogations sur son statut marital, des doutes sur ses activités à l'étranger et des suspicions sur son comportement font peser sur elle un fardeau psychologique. Ces pressions ajoutent à la complexité de son intégration sociale et professionnelle au Maroc. Sa recherche d'emploi semble être motivée davantage par la nécessité de survivre dans ce contexte difficile plutôt que par la passion et l'ambition. Ce récit reflète les défis personnels et sociaux auxquels font face les femmes de retour, soulignant la nécessité de sensibiliser et de créer des environnements plus compréhensifs et inclusifs.
- **Difficultés d'adaptation culturelle et pratique :** L'expérience de Yusra à son retour de son séjour en Chine met en lumière les défis auxquels les migrants peuvent être confrontés lors de leur réadaptation. Elle doit réapprendre à vivre dans un environnement plus animé et bruyant, contrastant avec la tranquillité qu'elle avait connue à Harbin. De plus, elle doit faire face à des ajustements alimentaires, ayant perdu du poids en Chine en raison de la nourriture qui lui était peu familière, et doit se réhabituer progressivement à la cuisine marocaine.

Dans son cercle familial, Yusra est confrontée à des remarques sur les aliments supposément exotiques qu'elle aurait consommés en Chine, comme des cafards ou des chauves-souris. Ces commentaires témoignent des malentendus courants sur les cultures alimentaires étrangères et ajoutent à sa difficulté à se réintégrer.

Ces ajustements, bien que temporaires et relativement mineurs grâce à la durée limitée de son séjour, mettent en évidence l'importance de soutenir les migrants lors de leur retour au pays d'origine. Il est crucial de prendre en compte non seulement les

défis pratiques, mais aussi les aspects psychologiques, linguistiques et culturels de la réadaptation. Les programmes d'intégration devraient être conçus de manière à aider les migrants à surmonter ces obstacles et à retrouver un sentiment de bien-être et de stabilité dans leur environnement d'origine.

Yusra n'a pas connu de changements négatifs significatifs après son retour, et sa famille l'a soutenue dans la poursuite de ses études. Cependant, elle souligne la disparité entre les salaires au Maroc et le niveau d'études requis. Ayant obtenu un master, elle estime mériter un salaire plus élevé que celui associé à une licence. C'est ce qui la motive à envisager de repartir travailler à l'étranger, où elle espère trouver un emploi valorisant mieux ses compétences.

- **Sentiment de manque de sécurité.** Par contre, la fille retournée des Pays Baltes explique ne pas avoir connu de grandes difficultés de réintégration car elle n'est pas restée très longtemps à l'étranger (1 an et demi). Cependant, elle souligne le manque de lieux culturels et de sécurité au Maroc, notamment pour les femmes. Elle pointe aussi le manque de leadership et de partage d'informations dans le monde professionnel marocain. En tant que femme, elle estime que l'habillement et la sécurité sont les principaux éléments différenciant son expérience de celle des hommes au Maroc. Elle exprime également des difficultés d'adaptation au Sous Massa en raison de différences culturelles. Elle partage les défis rencontrés à son retour, tels que le sentiment de ne pas pouvoir être soi-même en raison des jugements sociaux, du manque de diversité d'endroits à fréquenter, et du manque d'événements culturels par rapport aux autres pays où elle avait vécu. Elle discute des différences de traitement en tant que femme de retour, notamment en termes d'habillement, de sécurité, et de sorties.
- **Difficultés professionnelles et administratives.** La fille retournée des Pays Baltes mentionne que le fait d'être une femme n'a pas été un obstacle majeur pour sa réintégration, mais elle souligne les défis liés au changement de mindset (état d'esprit) de la société marocaine. Elle n'a pas rencontré de difficultés majeures d'accès aux services lors de son retour au Maroc. Elle évoque cependant des complications administratives, en appuyant le manque de digitalisation des services publics, notamment l'assurance CNSS. Elle ne voit pas d'institutions ou d'acteurs spécifiques susceptibles de l'aider dans sa réintégration au Maroc. Elle évoque le besoin de changements dans les mentalités et l'importance de développer les infrastructures pour améliorer la vie sociale et culturelle. Elle suggère la sensibilisation comme solution à long terme pour accompagner les femmes MRE dans leur retour. Elle conclut en appelant à un changement de mindset dans la société marocaine, mettant en avant l'éducation comme levier pour instaurer une mentalité plus ouverte et inclusive. Elle partage son désir de repartir à l'étranger pour trouver une inspiration professionnelle et personnelle qui lui semble manquer au Maroc. Enfin, elle appelle au développement des infrastructures culturelles au Maroc.

Elle exprime son désir profond de repartir à l'étranger, à la recherche d'une inspiration tant sur le plan professionnel que personnel, une dimension qu'elle estime actuellement absente au Maroc. Originaire du pays, elle partage ses réflexions sur le sentiment de ne pas se reconnaître dans la majorité, soulignant la pression sociale qui

limite l'expression de soi et le choix de style de vie, tels que la manière de s'habiller ou de se coiffer.

- **Manque d'offre culturelle.** Elle pointe du doigt le manque d'infrastructures culturelles au Maroc, soulignant que ceux qui ont suivi des études à l'étranger, voire obtenu leur baccalauréat à la mission, forment une niche qui se sent déconnectée de la société majoritaire. Elle évoque la liberté d'expression vestimentaire, inexistante selon elle au Maroc en raison du jugement social, et compare cela à l'Europe où chacun est libre d'être soi-même sans subir de préjugés.

L'absence de divertissement, de lieux culturels et de sécurité la préoccupe également. Elle exprime son désir simple de pouvoir s'asseoir le soir avec des amis dans un jardin ou un parc, soulignant l'impossibilité de le faire actuellement. Elle déplore l'absence d'événements, d'artistes internationaux et internationales, pointant un manque d'opportunités de partage culturel et artistique dans son pays d'origine.

En ce qui concerne le domaine professionnel, elle souligne son manque d'expérience à l'étranger mais partage ses observations sur le contexte professionnel au Maroc. Elle mentionne l'auto-apprentissage prédominant, soulignant un besoin criant de leadership et de gestion efficace au sein des entreprises. Elle pointe du doigt un manque de circulation de l'information et de partage, mettant en lumière la nécessité d'une meilleure communication et d'une culture de partage plus prononcée dans le monde du travail au Maroc.

- **Traumatismes et pressions sociales.** Quant à Chaima de retour de l'Ukraine, elle dit avoir subi de nombreuses violences en Ukraine, liées à son genre : agressions physiques et sexuelles, accusations, abandon et trahisons de la part de ses amies marocaines. Ces traumatismes ont affecté sa santé mentale et physique. De retour au pays après deux ans et demi, elle garde des séquelles psychologiques de son expérience traumatisante. Elle subit de fortes pressions sociales. Sa famille et son entourage la jugent et l'étiquettent comme une fille "paresseuse" ayant raté sa chance à l'étranger. Ils attendent beaucoup d'elle en tant qu'aînée et exemple pour ses frères et sœurs. Sa relation avec son père s'est détériorée, celui-ci ne comprenant pas pourquoi elle a échoué dans son projet d'études. Elle n'ose pas lui révéler les véritables raisons, de peur d'être jugée ou culpabilisée. Le manque de soutien et de compréhension la honte encore aujourd'hui. Elle peine à tourner la page et à retrouver une vie normale après ce qu'elle a enduré. Elle éprouve un choc culturel dans son propre pays, peinant à se réadapter. Le fait d'être une femme complique sa réintégration. Sa familiarité avec la culture européenne est mal vue, on lui reproche son comportement "non traditionnel". Chaima assume de lourdes charges en tant que femme. Elle se sent coupable vis-à-vis de son père qui a financé ses études. Bien qu'elle soit victime, elle craint d'être jugée et incomprise si elle révèle la vérité. Elle explique que les hommes migrants ne subissent pas ce genre de préjugés une fois de retour.

3. Les femmes mariées à des MRE qui n'ont jamais quitté le Maroc et fortement touchées par la migration de leurs époux.

Une deuxième cohorte de femmes, qualifiées de "ayants droit", a fait l'objet de l'étude. Cette catégorie regroupe des femmes qui n'ont jamais quitté la région mais sont liées par le mariage à des hommes partis travailler à l'étranger, fait qui leur donne le droit à certaines prestations économiques et sociales, dont elles n'ont pas souvent connaissance⁷.

Le départ à l'étranger des hommes de la région de Souss pour travailler dans les mines du nord de la France a commencé après l'indépendance du Maroc (1956). Le recrutement des travailleurs de Souss a été coordonné par l'ancien militaire français Félix Mora. Ce dernier était chargé de recruter essentiellement les travailleurs dans les régions amazighophones, le Souss et le Moyen Atlas⁸. Dans la mémoire populaire marocaine Félix Mora (dit Mogha) est resté l'un des repères historiques de cette période intitulée (l'époque de Mora).

Félix Mora, dont le nom va entrer dans la mémoire collective, va prospecter directement sur le terrain et les gens qui l'accompagnent se chargent de toutes les opérations de sélection, d'acheminement et de répartition des ouvriers marocains selon les besoins de chaque unité de production. Il recrute dans un premier temps les membres des familles d'anciens mineurs prêts à travailler à l'étranger. Mais peu à peu, lorsque Félix Mora entame sa tournée, des milliers de marocains convergent sur les lieux de recrutement, arrivant des plaines arides ou des montagnes éloignées, attendant des journées entières pour le rencontrer. Peu figureront sur la liste sélectionnée. Les méthodes de recrutement où musculation, dents, ossature physique sont examinées avec la plus grande attention et où un tampon vert ou rouge sur la peau sanctionne le choix ont soulevé la plus grande réprobation et sont inscrites dans la mémoire populaire. Cette organisation a toutefois permis le recrutement de 77000 mineurs en une quinzaine d'années⁹.

Le recrutement des mineurs s'effectuait sous les regards inquiets des femmes qui ont vécu très mal ces départs massifs des hommes. Cette migration masculine a créé une rupture familiale. La rupture signifie dans ce cas précis une interruption et un changement brutale dans la vie des migrants hommes et de leurs familles. Elena Ramona Bucur (In Fernandez Domingo, Llombart Huesca, 2006) travaille « le concept de rupture identitaire en tant que résultat d'un processus de déplacement du cadre identitaire original vers un nouveau cadre provoquant par conséquent l'érosion identitaire ». Elle explique la mise en place d'une rupture physique avec l'espace géographique, le changement total fermé/ouvert, mentale et identitaire¹⁰.

⁷ Le terme "Ayant droit" est largement utilisé dans la région de Souss Massa pour désigner les femmes qui, bien qu'elles n'aient jamais entrepris de migration, sont néanmoins impactées par l'expatriation de leurs maris pour des raisons professionnelles. Cette situation les place dans une position particulière où elles doivent revendiquer leurs droits essentiels, notamment en ce qui concerne la portabilité des droits acquis à l'étranger par leurs conjoints.

⁸ Elkbir ATOUF, L'Histoire de l'émigration marocaine au bassin minier du Nord Pas-de-Calais (1917- 1987), Institut royal de la Culture Amazighe 2010.

⁹ Marie Cegarra, La Mémoire confisquée. Les mineurs marocains dans le Nord de la France, Villeneuve d'Ascq (nord) 1999.

¹⁰ Fernandez, Domingo, Enrique et Llombart Huesca, Maria (éds.), La rupture dans les sciences sociales Pandora n°6, Paris, Département d'Etudes Hispaniques et Hispano-Américaines, Université de Paris 8, 2006, p. 9-14.

Des entretiens avec les femmes de ces migrants ont permis de mettre en lumière les défis spécifiques auxquels sont confrontées ces femmes, tant sur le plan personnel que social, dans un contexte où leur vie quotidienne est influencée par les réalités migratoires de leurs époux.

3.1. Des récits qui montrent la précarité de la vie marquée par l'absence des maris.

Au total, 27 femmes « ayants droit » ont participé à la collecte des données. Entre les témoignages présentés, trois ont été spécialement marquants :

L'exemple frappant est celui d'une femme, âgée de 52 ans. Elle appartient à une famille élargie comprenant ses parents, ses grands-parents et ses oncles. Ses études se sont limitées à l'école primaire, et elle s'est mariée à un jeune âge. Une fois mariée, elle a vécu avec son mari et sa famille. Lorsque son époux est parti travailler à l'étranger, elle est restée en charge de leurs deux enfants. Elle partage son récit, évoquant les défis auxquels elle a été confrontée pendant les périodes d'absence de son mari. La première fois, il est resté deux ans et demi, puis est parti de nouveau après son retour. Pendant ses absences, il envoyait de l'argent à son père, qui se chargeait des dépenses pour elle et ses enfants. Malgré ces années de séparation, ils ont eu un troisième enfant après 7 ans, et son mari est resté à l'étranger pendant un total de 9 ans.

Une autre femme que nous avons rencontrée, âgée de 71 ans et veuve, est la mère de quatre garçons et deux filles. Elle n'a jamais fréquenté l'école et réside dans le quartier Ouled Mimoun à Sidi Bibi. Son mari a émigré en France, déjà établi à l'étranger avant leur mariage. Elle partage son quotidien en soulignant qu'elle vit avec la famille de son mari, recevant de l'argent de leur part chaque mois. Bien qu'elle soit confrontée régulièrement à des problèmes, elle considère cela comme normal. Elle évoque les difficultés liées aux relations familiales, notamment avec sa belle-sœur, mais garde le silence face aux insultes et aux châtiments. Elle explique comment, lors de l'absence de son mari, elle assumait des responsabilités importantes, de la gestion du bétail à la collecte de bois de chauffage, en raison du manque d'eau dans la région. Aujourd'hui, avec ses enfants mariés et établis, elle souligne que chacun a sa propre maison.

Les témoignages de Rkia et de la veuve de 71 ans mettent en lumière les réalités complexes auxquelles font face ces femmes, souvent seules pendant les absences de leurs maris, tout en jonglant avec des responsabilités domestiques et familiales. Ces récits s'inscrivent dans le contexte plus large évoqué dans les deux focus groupes menés à Taliouine et Resmouka, enrichissant ainsi notre compréhension des dynamiques familiales dans ces communautés spécifiques.

3.2. Difficultés des femmes face à la situation migratoire de leurs maris.

Les femmes mariées à des marocains migrants mais n'ayant jamais quitté le Maroc et ayant participé à la collecte des données ont été confrontées aux difficultés suivantes :

- **Problèmes liés à la dépendance financière et aux tensions familiales.** Les femmes de migrants relèvent les difficultés liées à l'absence du conjoint. Ces difficultés sont de deux ordres : faire face aux contraintes de la vie quotidienne sans pouvoir s'adresser directement au mari d'une part, et aux relations au sein de la belle famille d'autre part.

Dans les deux cas l'essentiel des tensions se matérialise autour de l'accès aux ressources, marquant ainsi la dépendance des femmes à l'égard de leur mari lorsqu'il s'agit de la « dépense quotidienne ». En effet, dans le contexte de la famille élargie, les transferts envoyés par le migrant sont d'abord destinés à ses parents (mère, père ou autre représentant « légitime » tel qu'un frère ou même un neveu), rarement à l'épouse¹¹. Une source significative de conflits réside dans les tensions au sein de la famille élargie, particulièrement avec la belle-mère ou les belles-sœurs. Ces tensions sont alimentées par des rumeurs concernant la moralité des épouses de migrants, perçues comme susceptibles à l'adultère en raison des absences prolongées de leurs époux. Cela crée un climat de surveillance au sein de la famille élargie, conduisant ultimement à des querelles et des disputes. Ces tensions et rivalités sont présentes dans toutes les familles élargies, mais deviennent plus intenses lorsque la femme se retrouve seule et incapable de se tourner vers son mari comme témoin des injustices qu'elle subit.

- **Difficultés matérielles au sein des familles élargies.** Les femmes qualifiées de "ayants droit" partagent un quotidien complexe, façonné par des difficultés matérielles et familiales qui imprègnent leur vie au sein de communautés souvent étendues. L'expérience de l'une d'entre elles révèle la cohabitation dans une maison commune avec les parents et les frères de son mari. Cette proximité familiale implique une dynamique financière particulière, où son beau-père prend en charge les dépenses à partir de l'argent envoyé par son mari. Cependant, ce système pose des défis lorsque les enfants grandissent, et les dépenses, en particulier liées à l'éducation, augmentent. Elle témoigne des difficultés de devoir assumer seule la responsabilité familiale, soulignant l'importance du soutien conjugal, surtout dans l'éducation des garçons. Le retour au Maroc après 9 ans à l'étranger pour son mari a été marqué par des obstacles considérables. Malgré l'argent qu'il avait emporté, la longue période de chômage a conduit à une utilisation complète de ces ressources. La recherche d'emploi a finalement abouti à un poste de conducteur d'autocar travaillant pour une école, soulignant la complexité de la réintégration professionnelle après une période prolongée à l'étranger.
- **Problèmes de portabilité des droits sociaux.** L'autre facette des difficultés émerge dans le témoignage d'une femme de 71 ans, veuve et mère de plusieurs enfants. Elle décrit les défis liés à la reconnaissance et à la portabilité des droits après le décès de son mari. Le processus de récupération des papiers s'est avéré complexe, avec peu d'aide de la part de l'État. Trompée par plusieurs individus, elle a dû faire face à des difficultés financières avant de recevoir une assistance minimale. L'absence de couverture maladie et d'assurance a eu des répercussions sur la santé de sa famille, et ses enfants ont dû abandonner l'idée de poursuivre des études. Elle a travaillé dans divers emplois, y compris comme femme de ménage, soulignant la résilience nécessaire pour subvenir aux besoins de sa famille dans des circonstances difficiles.

¹¹ Mondain et al. « Les effets de l'émigration masculine sur les femmes et leur autonomie : entre maintien et transformation des rapports sociaux de sexe traditionnels au Sénégal ». Autrepart 2012/2 (N : 61).

- **Difficultés après le décès du conjoint.** D'autres femmes partagent des expériences similaires, soulignant les obstacles pour accéder à la pension après le décès du mari. Les opportunités d'emploi dans leurs villages sont limitées, illustrées par le récit d'une femme de 60 ans qui, après avoir consacré son temps à l'éducation de ses enfants et aux tâches ménagères, s'est tournée vers la couture à domicile. Les difficultés pour monter un projet avec une amie reflètent les barrières économiques présentes dans les villages. Sa participation à une formation culturelle par le biais d'une association locale souligne la volonté de développer des compétences malgré les limitations.

4. Résumé des difficultés d'intégration socioéconomique.

L'ensemble des difficultés d'intégration socioéconomique soulignées par l'ensemble des femmes ayant participé à la collecte des données sont résumées comme il suit :

Difficultés sociales.

Les femmes migrantes de retour dans la région Souss Massa font face à un ensemble complexe de difficultés sociales qui impactent profondément leur processus de réintégration. Ces défis, souvent liés à des perceptions négatives et à des normes préexistantes, représentent des obstacles significatifs à leur réadaptation sociale.

La stigmatisation et le rejet social jouent un rôle crucial dans le vécu des femmes migrantes de retour. Ces femmes déclarent être victimes de préjugés, notamment celles revenant des pays du Golfe, créant ainsi un climat de différenciation et de méfiance au sein de la société locale. Ce sentiment de différence engendre un profond rejet, isolant ainsi ces femmes et compliquant davantage leur réintégration.

L'adaptation aux normes culturelles et sociales locales constitue un autre défi majeur. Les femmes migrantes de retour, ayant vécu à l'étranger, se sentent déphasées par rapport aux attentes sociales en matière de comportement, de vêtements et de rôles de genre. Les tensions et les incompréhensions découlant de ces différences culturelles entravent leur capacité à s'ajuster pleinement à leur environnement d'origine.

La discrimination basée sur le statut matrimonial, en particulier envers les femmes divorcées, aggrave les difficultés sociales. Les femmes disent être jugées sévèrement. Cette situation les isolant socialement et compliquant leur parcours de reconstruction personnelle. Cette discrimination constitue un obstacle majeur à la restauration de leur vie après le retour, nécessitant des mesures spécifiques pour atténuer son impact.

L'accès limité aux services sociaux, tels que les centres d'écoute psychologique et les programmes d'intégration, pose un autre défi crucial. Ces services sont essentiels pour aider les femmes à surmonter les défis sociaux, mais leur disponibilité limitée entrave leur accès, exacerbant ainsi les problèmes de réintégration.

Enfin, **la question de la portabilité des droits pour les femmes "ayant droit"** constitue une préoccupation majeure. Ces femmes, nombreuses dans la région Souss Massa, vivent dans une grande vulnérabilité sociale et précarité économique. Assurer une assistance et un accompagnement efficaces pour qu'elles puissent bénéficier de leurs droits sociaux devient impératif pour atténuer leur situation fragile.

Ces difficultés sociales créent un contexte complexe et multifacette qui nécessite une approche holistique pour aborder les préjugés, promouvoir l'inclusion sociale, et garantir l'accès équitable aux services essentiels, contribuant ainsi à une réintégration réussie des femmes migrantes de retour dans la région Souss Massa.

Obstacles économiques.

Les obstacles économiques auxquels font face les femmes migrantes de retour dans la région Souss Massa sont variés et complexes, créant des défis substantiels dans leur quête de réintégration. Ces défis économiques se déclinent en plusieurs volets, allant de la reconnaissance des qualifications à la recherche d'emploi, en passant par l'entrepreneuriat féminin et l'atteinte de l'autonomie financière.

La reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger émerge comme un premier obstacle. La validation des compétences, surtout pour les étudiantes de retour, peut se révéler complexe en raison des barrières administratives et des différences dans la reconnaissance des diplômes. Ces difficultés entravent l'intégration professionnelle des femmes migrantes, limitant ainsi leurs opportunités sur le marché du travail local et régional.

La recherche d'emploi constitue un défi majeur pour ces femmes. Trouver un emploi correspondant à leurs compétences peut s'avérer ardu, principalement en raison de discriminations potentielles sur le marché du travail. Les expériences à l'étranger ne sont pas souvent reconnues, accentuant ainsi les difficultés d'accès à un emploi correspondant à leur niveau de qualification.

L'entrepreneuriat féminin, bien que potentiellement porteur d'autonomie financière, se heurte à des obstacles importants. Le manque de financement, le défaut de soutien institutionnel adéquat et les préjugés liés au genre constituent des entraves significatives à la création et au développement d'entreprises par les femmes migrantes de retour. Ces barrières limitent les possibilités entrepreneuriales et contribuent à maintenir une dépendance économique.

L'autonomie financière, objectif essentiel pour une réintégration réussie, se voit ainsi compromise par ces divers obstacles économiques. Les femmes migrantes de retour, souvent avec des ressources limitées, se trouvent confrontées à des défis supplémentaires pour assurer leur subsistance. Les obstacles économiques contribuent à la précarité et à la vulnérabilité financière, nécessitant des interventions spécifiques pour renforcer leur capacité à atteindre une autonomie financière durable.

Ces obstacles économiques complexifient le processus de réintégration des femmes migrantes de retour dans la région Souss Massa, soulignant la nécessité de politiques et de programmes ciblés visant à lever ces barrières et à promouvoir l'émancipation économique des femmes.

La combinaison de ces défis sociaux et économiques crée un environnement complexe pour les femmes migrantes de retour. Pour aborder ces difficultés, des interventions holistiques sont nécessaires, allant de la sensibilisation sociale à la création de politiques publiques favorables à l'intégration et à l'autonomisation des femmes. Les efforts pour promouvoir l'égalité des sexes, faciliter la reconnaissance des compétences étrangères et offrir un soutien psychosocial sont des éléments essentiels pour faciliter la réintégration réussie de ces femmes dans la société marocaine.

5. Résumé des recommandations d'intégration socioéconomique.

Les recommandations formulées par l'ensemble des femmes migrantes touchées par la migration et ayant participé à cette étude mettent en lumière une compréhension aigüe des défis complexes et variés en matière d'accès aux services et qui jalonnent les parcours de réintégration pour les femmes MRE de retour.

Ces recommandations concernent notamment les femmes MRE de retour. Cependant des recommandations sont aussi apportées pour les femmes « ayants droit ».

Sensibilisation avant la migration.

Les femmes migrantes de retour insistent sur l'importance capitale de sensibiliser de manière approfondie et étendue les individus envisageant la migration. Elles mettent en avant la nécessité d'une sensibilisation détaillée et accessible, soulignant que cette démarche doit dépasser les simples informations sur les opportunités à l'étranger pour englober une compréhension complète des défis potentiels, des droits des migrants, et des ressources disponibles à leur retour au pays d'origine.

Leur recommandation englobe la création de campagnes d'information exhaustives, qui iraient au-delà des aspects positifs de la migration en incluant des témoignages authentiques de personnes ayant vécu des expériences similaires. Ces témoignages, en dévoilant les réalités vécues, serviraient à éduquer de manière pragmatique sur les difficultés potentielles rencontrées à l'étranger, contribuant ainsi à une prise de décision plus éclairée.

La portée de l'information devrait être large, couvrant non seulement les opportunités professionnelles et éducatives à l'étranger, mais également les droits des migrants dans les pays d'accueil. Cette approche holistique vise à fournir aux futurs migrants une connaissance approfondie de leurs droits légaux, des procédures administratives, et des ressources disponibles à leur retour, tout en les préparant mentalement et émotionnellement aux défis qui pourraient surgir.

Le caractère préventif de cette sensibilisation revêt une importance cruciale, car elle cherche à minimiser les chocs culturels et les surprises désagréables que les migrants pourraient rencontrer. En éduquant de manière proactive les individus sur les réalités de la vie à l'étranger, cette approche vise à créer une migration plus informée, réduisant ainsi les risques d'exploitation, de difficultés d'adaptation, et d'autres obstacles potentiels. En somme, cette recommandation souligne la nécessité d'investir dans des campagnes d'information approfondies et éducatives pour offrir aux femmes migrantes une perspective équilibrée et réaliste sur le processus de migration et ses implications.

Égalité des chances en emploi au Maroc prenant en considération les spécificités des femmes migrantes de retour.

Les femmes soulignent avec insistance la nécessité impérieuse de créer des conditions équitables sur le marché du travail prenant en considération leurs conditions des femmes et migrantes, inscrivant ainsi leur recommandation dans le contexte plus large de l'égalité des

opportunités. Pour concrétiser cette vision, elles proposent une série de mesures spécifiques visant à éliminer les discriminations fondées sur le genre et l'origine.

En premier lieu, les femmes migrantes de retour préconisent la mise en place de politiques de non-discrimination clairement définies et strictement appliquées. Ces politiques, axées sur l'équité, visent à garantir que les femmes migrantes ne rencontrent pas de barrières injustes sur le marché du travail en raison de leur genre ou de leurs origines, prenant en considération les difficultés accrues conséquence de la situation de migration. L'objectif est de créer un environnement professionnel où les compétences et les qualifications priment sur des critères discriminatoires.

Parallèlement, les femmes recommandent la mise en œuvre de programmes d'éducation destinés à sensibiliser les employeurs aux compétences, aux talents et aux contributions spécifiques des femmes migrantes. Cette sensibilisation vise à déconstruire les stéréotypes et les préjugés qui pourraient influencer négativement les décisions d'embauche. En éclairant les employeurs sur la richesse de la diversité des compétences et des expériences des femmes migrantes, ces programmes favorisent un recrutement plus objectif et équitable.

L'ensemble de ces recommandations s'inscrit dans une vision d'émancipation économique des femmes migrantes, considérée comme un pilier essentiel de la réintégration réussie. En éliminant les obstacles à l'emploi et en promouvant une participation équitable sur le marché du travail, ces mesures visent à renforcer l'autonomie financière des femmes migrantes, contribuant ainsi à leur réintégration socio-économique réussie dans leur pays d'origine.

Dans le contexte de l'égalité des chances, il est souligné l'importance capitale du soutien financier pour l'établissement de projets économiques ciblant les femmes migrantes de retour, en particulier celles qui se trouvent en situation de vulnérabilité.

L'idée d'apporter un appui financier à la création de projets économiques pour les femmes migrantes de retour représente une mesure stratégique visant à renforcer leur autonomisation, leur indépendance économique et à faciliter leur réintégration réussie dans la vie professionnelle.

Accorder un soutien financier aux femmes migrantes pour la création de leurs propres projets économiques serait une démarche proactive pour stimuler l'entrepreneuriat féminin. Ce soutien financier pourrait revêtir différentes formes, telles que des subventions, des prêts à taux préférentiels, ou des programmes d'accompagnement financier (INDH, ADS). Ces initiatives pourraient être élaborées en collaboration avec des institutions financières, des organismes gouvernementaux, et des organisations de la société civile spécialisées dans le soutien aux entrepreneurs.

Il serait également essentiel de concevoir des programmes de formation et de mentorat visant à renforcer les compétences entrepreneuriales des femmes migrantes de retour. Ces programmes pourraient les aider à élaborer des plans d'affaires solides, à gérer efficacement leurs ressources financières, et à naviguer dans le contexte économique local.

La diversification des secteurs soutenus par ces projets économiques devrait être prise en considération, reflétant à la fois les compétences et les intérêts des femmes migrantes de retour. Cela pourrait inclure des initiatives dans des domaines tels que l'artisanat, les services, l'agriculture, ou d'autres secteurs adaptés aux réalités de la région Souss Massa.

L'appui financier pour la création de projets économiques offre une opportunité significative d'autonomiser économiquement les femmes migrantes de retour, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel et professionnel.

Centre spécialisé pour l'accompagnement des femmes MRE victimes de violence.

La proposition de créer un centre spécialisé pour l'accompagnement des femmes migrantes de retour victimes de violence met en lumière la nécessité d'une réponse immédiate et complète à cette problématique critique. Ce centre envisagé jouerait un rôle crucial en fournissant un soutien psychologique et une assistance juridique spécifiquement adaptés aux femmes confrontées à la violence et aux agressions.

En tant que lieu sécurisé, ce centre serait conçu pour permettre aux femmes de déposer des plaintes en toute confiance, offrant ainsi un espace où elles peuvent s'exprimer librement sans crainte de représailles. La confidentialité et la protection des victimes seraient des priorités essentielles, créant ainsi un environnement propice à la reconstruction psychologique et à la prise de mesures légales appropriées.

Le soutien psychologique serait dispensé par des professionnels formés, reconnaissant les traumatismes spécifiques liés à la violence. Cela pourrait inclure des séances de counseling individuel, des groupes de soutien, et d'autres formes de thérapie visant à aider les femmes à surmonter les séquelles émotionnelles de la violence.

L'assistance juridique offrirait aux victimes les informations nécessaires sur leurs droits et les options juridiques disponibles. Des avocats spécialisés pourraient les guider à travers les procédures légales, les aidant à obtenir justice et réparation. En outre, le centre pourrait collaborer avec les autorités compétentes pour assurer une prise en charge efficace des cas signalés, favorisant ainsi une réponse coordonnée et rapide.

La création d'un centre spécialisé répondrait à l'urgence de protéger les femmes MRE victimes de violence en leur fournissant un soutien intégré, à la fois psychologique et juridique, et en contribuant à la sensibilisation et à la prévention de la violence à l'égard des femmes migrantes.

Appui aux droits sociaux des femmes migrantes de retour, notamment de celles étant parties dans le cadre du groupement familial, mais aussi des femmes mariées à des MRE et n'étant jamais partie.

Ces recommandations peuvent être mises en œuvre dans le cadre des activités des Bureaux d'Accueil et d'Orientation des Migrants (BAOM), en tant que dispositif d'accompagnement des migrants dans la région de Souss Massa.

L'idée d'apporter un appui aux droits sociaux des femmes migrantes de retour, notamment en facilitant l'accès à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et en promouvant la portabilité des droits, représente une mesure cruciale pour renforcer leur statut en tant que travailleuses et assurer leur bien-être social.

Faciliter l'accès à la CNSS impliquerait la mise en place de mécanismes simplifiés et accessibles pour que les femmes migrantes puissent s'inscrire et bénéficier des prestations sociales auxquelles elles ont droit. Cela nécessiterait une sensibilisation active pour informer ces femmes sur l'importance de leur affiliation à la CNSS, les droits qui en découlent, et les démarches nécessaires pour y adhérer.

La promotion de la portabilité des droits revêt une signification particulière pour les femmes migrantes, considérant souvent les interruptions de carrière liées à la mobilité géographique. La portabilité garantirait que les droits acquis, tels que la couverture sociale et les avantages liés à la maternité, puissent être transférés d'un emploi à un autre, même en cas de changement de lieu de travail. Cela contribuerait à atténuer les perturbations potentielles dans leur protection sociale et encouragerait la stabilité professionnelle.

Cette initiative nécessiterait une coordination étroite entre les autorités gouvernementales, les employeurs et les organisations de la société civile. Des campagnes d'information seraient essentielles pour sensibiliser les employeurs sur l'importance de garantir la portabilité des droits et sur la nécessité d'appliquer des politiques favorables à l'équité sociale.

Programmes de sensibilisation et de lutte contre l'analphabétisme pour les femmes migrantes de retour.

L'établissement de programmes de sensibilisation et de lutte contre l'analphabétisme parmi les femmes migrantes de retour représente une démarche cruciale pour promouvoir l'éducation, renforcer les compétences, et élargir les opportunités d'intégration sociale et professionnelle.

Ces programmes pourraient être conçus pour aborder spécifiquement les défis liés à l'analphabétisme, en mettant l'accent sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des compétences de base en thématiques personnalisées. Ils devraient être accessibles, flexibles et adaptés aux besoins spécifiques des femmes migrantes, prenant en compte leurs horaires, leurs responsabilités familiales et leur contexte culturel.

La sensibilisation joue un rôle crucial dans la promotion de ces programmes. Des campagnes d'information ciblées, utilisant des canaux de communication variés tels que les médias sociaux, les communautés locales et les partenariats avec des organisations de la société civile, pourraient contribuer à informer les femmes migrantes de retour sur l'importance de l'alphabétisation et des compétences de base.

L'intégration de ces programmes dans des centres communautaires dans l'ensemble de la région Souss Massa, des établissements éducatifs locaux ou des espaces accessibles aux femmes migrantes serait essentielle pour garantir leur accessibilité. Il pourrait également être bénéfique d'inclure des modules qui vont au-delà de l'alphabétisation de base, en abordant

des compétences liées à la vie quotidienne, à la gestion financière, ou à la compréhension des institutions locales.

Facilitation de l'accès aux services de santé des femmes migrantes de retour.

Garantir un accès facile aux services de santé et aux soins médicaux revêt une importance cruciale pour répondre aux besoins fondamentaux des femmes migrantes de retour. Cette recommandation souligne la nécessité de mettre en place des mesures concrètes visant à faciliter l'accès aux services de santé, afin de garantir une prise en charge médicale adéquate pour ces femmes.

Pour concrétiser cette recommandation, plusieurs actions peuvent être envisagées. Tout d'abord, il est essentiel d'améliorer l'accessibilité géographique en veillant à ce que les femmes migrantes aient accès à des établissements de santé proches de leur lieu de résidence. Cela pourrait impliquer la mise en œuvre de services mobiles pour atteindre les populations éloignées.

Parallèlement, il est important de sensibiliser ces femmes aux services de santé disponibles, en mettant en place des campagnes d'information claires et accessibles. Cela pourrait inclure la diffusion d'informations sur les services de santé, les consultations médicales, les vaccinations, et d'autres aspects liés au bien-être.

Ajustements dans le système éducatif.

Les recommandations formulées par les femmes migrantes de retour soulignent avec force la nécessité pressante d'apporter des adaptations significatives dans le système éducatif, afin de répondre de manière inclusive à leurs besoins diversifiés. Plusieurs axes de transformations sont mis en avant pour créer un environnement éducatif plus adapté et favorable à la réintégration.

La reconnaissance des acquis de l'expérience constitue également une exigence majeure. Les femmes de retour soulignent l'importance d'évaluer et de valoriser les compétences acquises pendant leur séjour à l'étranger. Cette reconnaissance pourrait prendre la forme de validations d'acquis, permettant aux personnes de retour de capitaliser sur leurs expériences professionnelles et personnelles dans le cadre de leur cursus éducatif. Cette mesure contribuerait à réduire les obstacles à la réintégration académique en reconnaissant pleinement la richesse des compétences acquises à l'étranger.

Par ailleurs, le soutien aux femmes souhaitant reprendre leurs études après une période d'absence est un élément crucial des recommandations. Des dispositifs d'accompagnement spécifiques, tels que des programmes de remise à niveau ou des cours de rattrapage, sont suggérés pour faciliter la transition des individus de retour vers l'environnement académique. Ces programmes devraient être conçus de manière à répondre aux besoins particuliers de ce public, prenant en compte les spécificités de leurs parcours et les éventuelles lacunes accumulées pendant leur absence.

En outre, les femmes MRE de retour réclament l'accès à des services éducatifs adaptés pour leurs enfants, soulignant l'importance de faciliter leur intégration dans le système éducatif marocain.

Renforcer les liens avec les services consulaires dans les pays de destination.

L'établissement de liens d'intervention entre les services consulaires et les femmes migrantes de retour représente une mesure stratégique pour résoudre divers problèmes liés aux documents et renforcer la coordination entre les institutions. Cette recommandation, émise par les femmes et aussi par les responsables des BAOM, met en avant la nécessité de créer des canaux de communication efficaces et de faciliter la collaboration entre les femmes migrantes et les services consulaires.

Pour concrétiser cette recommandation, il est essentiel d'établir des mécanismes de communication clairs et accessibles entre les femmes migrantes de retour et les services consulaires. Cela pourrait se faire par le biais de points de contact dédiés, de permanences consulaires spécifiques, ou encore de la mise en place de plateformes en ligne permettant une communication directe et rapide.

La collaboration avec les services consulaires vise à résoudre les problèmes liés aux documents, tels que la question des retraites, la régularisation des situations administratives, ou encore la portabilité des droits. Il est crucial d'établir des procédures simplifiées et transparentes pour garantir une résolution rapide et efficace de ces questions administratives.

La coordination entre les institutions, notamment les services consulaires, les autorités locales et les BAOM, doit être renforcée pour garantir une approche intégrée. Des réunions régulières, des collaborations formelles, et des protocoles d'intervention clairs peuvent contribuer à créer un environnement propice à la résolution des problèmes administratifs rencontrés par les femmes migrantes de retour.

Soutien administratif et logistique.

Les recommandations des femmes mettent en évidence la nécessité pressante de simplifier les démarches administratives liées à la migration et au retour, un domaine souvent empreint de complexités et de difficultés. Ces propositions expriment la volonté d'instaurer des mesures concrètes pour rendre ces procédures plus accessibles, compréhensibles et efficaces.

Les guichets uniques sont recommandés comme une solution pratique pour simplifier les procédures administratives. Ces guichets centralisés offriraient aux femmes un point d'accès unique où elles pourraient obtenir toutes les informations nécessaires, déposer leurs demandes et recevoir un accompagnement personnalisé. Cette approche simplifierait considérablement les démarches en éliminant les démarches redondantes et en évitant la dispersion des informations dans divers services.

Parallèlement, la mise en place de centres d'information dédiés est envisagée pour offrir un soutien spécifique aux femmes migrantes de retour. Ces centres seraient conçus pour répondre aux questions spécifiques liées à la migration et au retour, offrant des conseils

juridiques, des informations sur les droits, et des orientations sur les procédures administratives. Ces ressources dédiées permettraient aux femmes de se sentir soutenues et bien informées à chaque étape de leur parcours.

Enfin, la création de ressources en ligne claires et accessibles est préconisée pour démystifier les processus administratifs. Des plateformes web conviviales, dotées d'informations détaillées, de guides pratiques et de FAQ, pourraient être mises en place pour offrir un accès facile aux informations essentielles. Cette approche tire parti des outils numériques pour renforcer la transparence et l'accessibilité des informations, permettant ainsi aux femmes de prendre des décisions éclairées tout au long de leur parcours migratoire et de réintégration.

Les recommandations des femmes plaident en faveur de mesures concrètes, telles que la création de guichets uniques, de centres d'information dédiés, et de ressources en ligne claires. Ces propositions visent à simplifier et à humaniser les démarches administratives, contribuant ainsi à faciliter le processus de migration et de retour pour les femmes concernées.

Soutien spécifique aux mères migrantes célibataires de retour.

Les recommandations mettent en lumière un enjeu crucial et spécifique : le besoin d'un soutien particulier pour les mères célibataires de retour. Ces femmes, souvent confrontées à des défis socio-économiques et familiaux distincts, nécessitent des mesures spécifiques pour assurer leur réintégration réussie dans la société.

Premièrement, les femmes suggèrent la création de programmes d'emploi adaptés aux besoins des mères célibataires. Ces programmes pourraient être conçus pour tenir compte des responsabilités parentales tout en offrant des opportunités professionnelles significatives. L'objectif serait de favoriser leur accès à des emplois stables et bien rémunérés, contribuant ainsi à leur autonomie financière. Ces programmes pourraient également inclure des formations professionnelles ciblées pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité sur le marché du travail.

Parallèlement, des mesures sociales spécifiques sont préconisées pour garantir un niveau de vie décent aux mères célibataires. Il pourrait s'agir d'aides financières, de subventions ou d'autres formes de soutien économique visant à atténuer les pressions financières auxquelles ces femmes peuvent être confrontées. La création d'un filet de sécurité sociale solide contribuerait à briser le cercle de la précarité, offrant aux mères célibataires la stabilité nécessaire pour reconstruire leur vie et celle de leurs enfants.

En outre, les femmes soulignent l'importance de mettre en place des services de garde d'enfants abordables. La disponibilité de ces services permettrait aux mères célibataires de concilier plus facilement leurs responsabilités parentales avec leurs engagements professionnels ou éducatifs. Cette mesure favoriserait leur participation active sur le marché du travail et renforcerait leur autonomie en leur offrant la possibilité de poursuivre des opportunités d'emploi ou d'éducation.

Création des associations d'accompagnement.

Les recommandations des femmes soulignent l'importance cruciale de créer des associations spécialisées destinées à accueillir et soutenir spécifiquement les femmes divorcées et veuves. Ces associations, en plus d'offrir un soutien psychologique, légal et social, sont considérées comme des pivots essentiels pour accompagner ces femmes dans leur processus de réintégration. Elles représentent des espaces sécurisés où les femmes peuvent partager leurs expériences, obtenir des conseils adaptés à leur situation et trouver un réseau de soutien solide.

Parallèlement, la mise en place de centres de conseil et d'orientation professionnelle est préconisée pour répondre aux besoins des jeunes, en particulier en ce qui concerne leurs choix de carrière. Ces centres visent à offrir des conseils personnalisés sur les différentes opportunités professionnelles, à aider à la définition d'objectifs de carrière et à fournir des informations pratiques sur les domaines d'études et les perspectives d'emploi. L'accent mis sur l'accessibilité financière à ces services reflète la reconnaissance de l'importance d'éliminer les barrières économiques qui pourraient entraver l'accès des jeunes à des conseils et à une orientation professionnelle de qualité. En garantissant cette accessibilité, ces centres peuvent jouer un rôle clé dans l'autonomisation des jeunes en matière de prise de décisions éclairées concernant leur avenir professionnel.

6. Conclusion.

Il est important de signaler que dans la région de Souss Massa, les femmes migrantes de retour des pays du Golfe font face à une stigmatisation particulièrement prononcée. Cette stigmatisation peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment des préjugés sociaux et des idées fausses concernant le type de travail qu'elles auraient pu exercer à l'étranger. Les stéréotypes négatifs associés aux femmes revenant des pays du Golfe peuvent avoir un impact significatif sur leur réputation et leur bien-être psychologique. Il est possible que les attentes sociétales envers ces femmes soient teintées de jugements moraux ou de préjugés culturels, créant ainsi un climat hostile à leur réintégration.

D'autre part, les femmes migrantes de retour des pays de l'UE font également face à des défis spécifiques. Dans cette région, elles sont parfois perçues comme ayant échoué dans leurs projets migratoires. Cette perception peut découler de l'idée préconçue selon laquelle l'émigration vers des pays européens est synonyme de succès économique et social. Ainsi, le retour de ces femmes peut être interprété comme un revers, alimentant les jugements sociaux et les stigmatisations.

En revanche, les femmes de retour d'Asie semblent être moins nombreuses dans la région de Souss Massa. Cela pourrait s'expliquer par divers facteurs, tels que des opportunités limitées dans ces destinations, des réseaux migratoires moins développés ou des contraintes spécifiques liées aux politiques migratoires. La rareté de ces femmes dans la région pourrait influencer la perception sociale les entourant, bien que cela puisse varier en fonction des communautés locales.

La réintégration des femmes migrantes de retour dans la région Souss Massa, en particulier celles en situation de vulnérabilité, présente une toile complexe de défis qu'il est impératif d'explorer en profondeur. Ces femmes, ayant traversé des expériences migratoires souvent exigeantes, se heurtent à une multitude d'obstacles lors de leur retour dans leur pays d'origine. Le processus de retour pour ces femmes est entravé par une série de défis qui mettent en lumière les complexités de leur réalité.

Une première difficulté majeure réside dans l'adaptation à un nouvel environnement social. Caractérisé par des normes culturelles et sociales différentes, ce défi considérable génère des tensions et des incompréhensions, accentuant ainsi la complexité de leur retour. Les femmes migrantes de retour se trouvent également confrontées à des procédures administratives souvent opaques et bureaucratiques, constituant un autre obstacle majeur. Ces démarches administratives complexes entravent significativement leur réintégration sur le marché du travail local et régional, ajoutant une couche supplémentaire de complexité à leur parcours.

Le parcours de réintégration des femmes migrantes de retour est marqué par une myriade de difficultés sociales et économiques, analysables sous deux aspects principaux : les difficultés sociales et les obstacles économiques. Sur le plan social, la stigmatisation et le rejet social, notamment envers celles provenant des pays du Golfe, constituent une réalité douloureuse. De plus, les normes culturelles et sociales locales ajoutent une dimension complexe à leur réintégration, engendrant des discriminations basées sur le statut matrimonial, particulièrement pour les femmes divorcées. L'accès limité aux services sociaux essentiels, tels

que les centres d'écoute psychologique, aggrave également les difficultés sociales auxquelles ces femmes sont confrontées.

Du point de vue économique, la validation des qualifications acquises à l'étranger, la recherche d'emploi en lien avec leurs compétences, le lancement d'entreprises et l'atteinte de l'autonomie financière représentent autant d'obstacles significatifs. La reconnaissance des compétences étrangères sur le marché du travail local, déjà complexe, est compliquée par des barrières administratives et des discriminations. Ces difficultés économiques contribuent à la précarité et à la vulnérabilité financière des femmes migrantes de retour.

Concernant les femmes travaillant dans la cueillette des fraises en Espagne et de retour dans la région de Souss Massa, elles présentent souvent des caractéristiques de vulnérabilité importantes, notamment la précarité, l'analphabétisme, la pauvreté et le caractère rural. Cette situation souligne un besoin crucial d'intervention pour améliorer leur situation. Une fois de retour dans la région de Souss Massa, ces femmes apportent avec elles leurs économies acquises à l'étranger. Cependant, il est important de reconnaître que cette source de revenu peut également être limitée dans le temps.

Par contre, pour répondre aux besoins des femmes "ayants droits", il est essentiel de mettre en place des solutions concrètes. Des programmes de sensibilisation et d'éducation doivent être déployés pour les informer sur leurs droits et les ressources disponibles. Un soutien juridique et administratif peut également être proposé pour les accompagner dans leurs démarches.

En synthèse, la réalité des femmes migrantes de retour dans la région Souss Massa est jalonnée par une multitude de difficultés qui requièrent une attention approfondie. La compréhension de ces défis complexes sous les prismes social et économique est cruciale pour envisager des solutions holistiques et favoriser une réintégration équilibrée et réussie de ces femmes dans leur société d'origine.

7. Bibliographie

- Akagül, Deniz, "Dynamiques migratoires en Turquie : bref aperçu éclectique", *Anatoli* [Online], 3 | 2012, Online since 01 August 2016, connection on 28 April 2024. URL: <http://journals.openedition.org/anatoli/435>; DOI: <https://doi.org/10.4000/anatoli.435>
- Arab Chadia, 2018, « *Dames de fraises doigts de fée. Les invisibles de la migration marocaine en Espagne* », Edition En Toutes Lettres, Collection Enquêtes.
- ARAB Chadia, Azaitraoui, Mustapha et Lamarkbi, Nadia, 2021, « *Analyse de l'impact socio-économique du programme de migration circulaire sur les travailleuses saisonnières, leur famille et leur communauté* », dans le cadre de l'étude pour l'OIM « *Étude sur l'autonomisation des travailleuses saisonnières participant au programme de migration circulaire Maroc – Espagne* »
- ARAB, Chadia, et Moujoud, Nasima, 2018, « *Le stigmatisme de « Marocaine » à Dubaï. Les résistances des migrantes à l'épreuve de l'intersectionnalité* », *Migrations Société*, vol. 173, no. 3, 2018, pp. 99-114.
- Atouf, Elkbir, « *L'Histoire de l'émigration marocaine au bassin minier du Nord Pas-de-Calais (1917- 1987)* », Institut royal de la Culture Amazighe 2010.
- Aziza, Mimoun. « Colonisation et migration au Maghreb (1830-1962) ». *La bienvenue et l'adieu | 1*, édité par Frédéric Abécassis et al., Centre Jacques-Berque, 2012, <https://doi.org/10.4000/books.cjb.226>.
- Charef, Mohamed, 2005, « *Les migrations marocaines et leur relation avec le Maroc* ». In *Migrance*, 25, deuxième trimestre 2005.
- Fondation Hassan II pour les marocains résidents à l'étranger. « *Marocains de l'extérieur* », 2017.
- HCP, 2020. « *Migration internationale au Maroc* ». Résultats de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale 2018-2019.
- Mellakh, Kamal, "La formation des étudiants marocains dans les pays de l'Est de l'Europe (1960-2015)", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 32 - n°2 | 2016, 39-56.
- Ministère du travail italien. « *La communauté marocaine en Italie* », Rapport annuel de la présence des migrants. 2022.
- Ouali, Nouria, « *Les Marocaines en Europe : diversification des profils migratoires* ». Numéro thématique : Marocains de France et d'Europe Hommes & Migrations. 2003.
- PERRIN, Delphine, 2008, « *La circulation des personnes au Maghreb* ». CARIM. 2008. (Consortium euro-méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales).

8. Annexes

Annexe 1. Grille entretien/focus

Cet entretien a pour objectif l'élaboration d'une étude sur les femmes MRE de retour dans la région de Souss Massa.

Cet entretien s'inscrit dans **le programme PRIM** porté par Expertise France. Le programme PRIM vise ainsi à renforcer l'ancrage de la politique migratoire du Maroc au niveau régional, en répondant aux défis liés à son intégration dans les stratégies sectorielles régionales, conformément au processus de la régionalisation avancée lancé par le Royaume. Il offre une opportunité de mise en cohérence de la politique migratoire envers les marocaines et marocains résidants à l'étranger (MRE) ainsi que des ressortissantes et ressortissants des pays tiers (RPT), et des politiques sectorielles de développement économique et humain.

Cette demande d'entretien propose une démarche qui vise à la visibilisation des femmes MRE de retour dans la région de Souss Massa et proposera des recommandations pour favoriser l'accès de celles-ci, et notamment de celles les plus vulnérables, aux services de la région.

Cet entretien est un outil de recherche qualitatif pour mieux connaître les femmes touchées par la migration en situation de vulnérabilité dans la région. Cet échange est libre, vous pouvez ne pas répondre à une question si celle-ci vous paraît peu pertinente ou gênante. Sentez-vous libre. Nous ne sommes pas là pour vous juger, mais pour comprendre votre situation, vos conditions de travail, vos difficultés. Ce diagnostic nous permettra ensuite de pouvoir aider les institutions et associations qui vous accompagnent pour améliorer la mise en place des mesures et des actions favorisant l'accès de ces femmes aux services dans la région.

Nous garantissons lors de cet échange et lors du rendu du rapport final votre anonymat. Encore une fois, ce n'est pas votre identité (nom et prénom) qui nous intéresse mais bien votre parcours en tant que MRE et les conditions de retours au Maroc. Vous pouvez interrompre l'entretien quand vous le désirez. Il suffit juste de le dire.

Cependant, votre participation et vos idées sont très précieuses, car elles nous permettront de mieux comprendre la situation et de faire des propositions efficaces aux institutions avec qui nous travaillons pour améliorer la situation des femmes MRE de retour dans la région de Souss Massa.

Notre échange devrait durer environ entre 1h maximum (pour un entretien individuel ; entre 1 et 2h pour un focus groupe). Cet entretien ne vous engage en rien par la suite.

Date :.....
Nombre de femmes :.....
Localité :.....
Province :.....
Région :.....
Nom et prénom de l'enquê.teur.trice :

1- Pourriez-vous vous présenter ?

- Les faire parler sur leurs lieux d'origine, leur âge, niveau d'instruction, niveau d'études/spécialisation, leur famille, leur statut matrimonial, nombre d'enfants, etc. ?
- Avant le départ que faisiez-vous : travail, à la maison, en famille ? etc.
- Étiez-vous satisfaites de votre vie au Maroc ? Si oui, pourquoi ? si non pourquoi ?

2- Pourriez-vous décrire votre parcours migratoire ?

- Dans quel pays/ville d'émigration ?
- Cause de départ ?
- Comment êtes-vous partie ? Hrig ? Contrat de travail ? regroupement familial ? Autre ?
- Activités en pays d'immigration : Travail en général ? Autre ?
- Conditions de vie dans le pays d'installation ? Matérielle ? Salaire ?
- Avez-vous subi des violences lorsque vous viviez à l'étranger ? Si oui lesquelles ?
- Combien d'années vous avez passé à l'étranger ? Vous êtes resté dans un seul pays, une seule ville ? si non, les quels ?

3- Pourriez-vous décrire plus précisément les conditions de retour au Maroc ?

- Pourquoi êtes-vous rentrée au Maroc ? en quelle année ?
- Quelles ont été les conditions de retour : Expulsion ? Choix volontaire ? Retour en famille ? avec les enfants ? Autre. (Quelle que soit les réponses, expliquez)
- Difficultés rencontrées lors du retour : *prioriser les difficultés*
 - o Difficulté de travail ? de conditions de vie ? d'adaptation à la société marocaine ? de violence ? Expliquer
 - o Les faire parler sur leur statut de femme : le fait d'être femme est-il plus difficile en termes de réinsertion au Maroc, par rapport aux hommes ?
 - o De retour au Maroc : pourriez-vous décrire vos conditions de vie ? En les faisant parler sur : charges familiales, s'il y a eu un mariage forcé, des violences subies (les décrire), ...
- Votre rapport avec la famille et/ou avec l'entourage a-t-il changé après votre retour au Maroc ? comment ?

4- Lors de votre retour au Maroc, y'a-t-il eu des difficultés d'accès aux services ?

- Si oui lesquelles ?
- Avez-vous été aidée ? orientée ? Si oui par qui ?
- Le fait d'être migrante de retour a-t-il été plus difficile pour vous réinsérer au Maroc ? Si oui, pourquoi, si non pourquoi ?
- Le fait d'être femme a-t-il été plus difficile pour vous réinsérer au Maroc ? Si oui, pourquoi, si non pourquoi ?
- Y'a-t-il eu d'autre élément qui explique votre réinsertion au Maroc et les difficultés que vous avez rencontré ?

5- Recommandations : Comment pourriez-vous être aidé aujourd'hui ?

- Avez-vous identifié des acteur.trice.s de la société civile ou des institutions qui ont pu vous aider ? Si oui lesquelles ?
- Souhaiteriez-vous repartir à l'étranger ? Expliquez

- Quelles sont les recommandation/propositions pour mieux accompagner les femmes MRE lors de leur retour au Maroc ?

6- Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 2. Profils des femmes MRE de retour ayant participé à la collecte des données

Profil des femmes (résultats des entretiens semi directifs).

Le profil des femmes interviewées, lors des entretiens qualitatifs, est varié. La tranche d'âge est entre 24 et 72 ans. Les pays de destination, de ces femmes de retour, **sont les pays du Maghreb, de l'UE, du Golfe, de Chine et de l'Ukraine.**

Les profils sont caractérisés comme suit :

- 33 ans, expérience en Ukraine pour des études. Partie après avoir eu son bac à l'âge de 17 ans.
- 24 ans, célibataire, récemment diplômée d'un Master étatique, actuellement employée dans un centre d'appel basé à Agadir. Revenue de Chine.
- 26 ans, célibataire. Résidente d'Ait Melloul, elle possède un diplôme de master, cependant, elle se trouve sans emploi. Partie étudier en Pologne, elle y a résidé durant deux ans, explorant divers pays comme la France, la Bulgarie, l'Allemagne et la République tchèque.
- 50 ans, divorcée et vit avec ses parents. À 19 ans, elle s'est mariée et est partie en Italie avec son mari après avoir eu trois filles au fil des années. Elle a ensuite migré vers la Belgique, puis bien plus tard, elle a décidé de s'installer en Allemagne pour y vivre et travailler. Elle est revenue après 30 ans de migration afin que sa plus jeune fille puisse vivre imprégnée de la culture marocaine. À présent, elle ne travaille pas. En raison de son incapacité à s'intégrer et de ses hésitations, elle envisage de retourner en Allemagne.
- 49 ans, divorcée, mère de deux enfants, vit au village d'Arba'a Arsmouka, Tiznit. Elle n'a pas été scolarisée et elle est actuellement au chômage. Elle vit avec son père et ses frères. Après son mariage, elle a migré en Italie. Après avoir passé quatre ans en Italie, elle s'est occupée du foyer familial et des tâches ménagères.
- 53 ans, divorcée, elle a deux filles. Elle est partie chez sa fille au Qatar pour se soigner des brûlures qu'elle a subies dans les lieux de son travail. Son séjour a duré deux ans, coïncidant avec la période de confinement dû à la COVID-19.
- 33 ans, de Inzeggan, célibataire. Elle a travaillé comme hôtesse de l'air des lignes vers le Qatar et le Koweït pendant 2 ans.
- 38 ans, mariée et mère de deux enfants. Elle s'est mariée à 18 ans et a ensuite migré en France avec son époux. Après une période, elle a divorcé et est retournée à Ait Melloul, au Maroc.
- 70 ans, veuve, 4 enfants. Retour de la France. Sans niveau scolaire. Habite à Agadir ville. Elle est partie vers la France avec son mari vers les années 70, afin d'améliorer la situation financière.

- 29 ans. Habite dans la zone d'Oulad Jarrar, à 10 kms de Tiznit. Elle est en 1^{ère} année du Master. Hasna a migré vers la Tunisie de 2000 jusqu'en 2006. Elle était encore enfant, elle entamé ses études là-bas.
- 50 ans, mariée, mère d'un enfant. Cuisinière de profession. Sans aucun niveau scolaire. Habite dans la ville d'Agadir. Ayants droit d'un père militaire qui a migré en Espagne.
- 72 ans, mariée à un MRE installé en France, 5 enfants, sans aucun niveau scolaire. Installée à Sidi Bibi. Le mari de l'interviewée réside toujours à l'étranger, il est remarié à une autre femme. L'interviewée n'a jamais quitté le Maroc pour rejoindre son mari.
- 53 ans, mariée et maman de deux enfants. Installée entre la France et le Maroc. Elle a migré vers la France, étant mariée à un MRE. Elle ne voulait pas partir mais elle était forcée de le faire en tant que femme mariée.
- 44 ans, divorcée avec quatre enfants en charge. Sans aucun niveau scolaire. Locataire dans la localité territoriale d'Ait Aamira, Sidi Bibi. Le départ a été vers l'Espagne pour le travail. Le lien avec les fermes de travail se fait via l'ANAPEC qui se charge de collecter les profils le profil des femmes qui vont partir en Espagne. Les raisons de départ sont liées à la pauvreté et à la précarité. Mais pour cause de maladie, elle n'a pas pu repartir, ni rester.
- 71 ans, elle est veuve et mère de quatre garçons et deux filles, elle n'a pas été scolarisée et vit dans le quartier Ouled Mimoun à Sidi Bibi. Le mari a migré en France.
- 52 ans, mariée et mère de trois enfants, élèves du primaire, habite au village Ouled Mimoun, Sidi Bibi. Elle est la fille d'un père MRE en France et l'épouse d'un immigré dans les pays du Golfe.
- 24 ans, célibataire, de formation universitaire, est originaire de la ville de Taroudant et réside actuellement à Agadir. Elle part de la ville d'Agadir pour se rendre à Istanbul, chez sa tante. K. a passé près de dix mois en Turquie et a travaillé dans des fast-foods.
- 60 ans, mariée, mère de trois filles et d'un fils et non scolarisée. De la ville de Tiznit, le groupe Ait Jarrar est parti pour la Tunisie dans le but de rejoindre le mari. Elle a passé six ans en Tunisie, travaillant comme ouvrière agricole.
- 32 ans, jamais mariée. Travailleuse dans un spa à Agadir, ancienne migrante à Qatar. Elle vit avec sa mère et son petit frère. Après la mort de son père elle a commencé à travailler pour aider sa famille. Elle est partie au Qatar en 2018.

Profil des femmes rencontrées pendant les focus groupe à Resmouka (Tiznit)

- 71 ans, son enfance s'est déroulée à Biougra (Belfaa), mais plus tard, elle a déménagé à Bourjilat après mon mariage. Actuellement, elle a trois filles mariées. Elle a également suivi des cours d'alphabétisation, ce qui lui a permis d'acquérir au moins des compétences en lecture. Son mari est décédé il y a 10 ans à Tiznit en raison d'une rupture d'anévrisme (AVC).
- 58 ans, pendant son enfance, elle n'a pas eu l'opportunité de suivre une éducation formelle car elle était principalement occupée dans le secteur de l'agriculture. Elle a été mariée, a connu le veuvage, puis s'est remariée, mais son second mari est décédé. Elle a une fille de son premier mari, mais n'a pas eu d'enfants du second. Pendant son séjour à Bourjilat, elle a pris des cours pour lutter contre l'analphabétisme. Son mari est décédé il y a plus de 60 ans dans un accident de la route à Sidi Abbou, alors qu'il était encore jeune.

- 57 ans, originaire de Chtouka. Après son mariage, elle a eu cinq fils, bien que deux d'entre eux soient décédés. Elle est l'ainée des enfants. Son mari est décédé alors qu'il était encore jeune, et aujourd'hui, ses fils sont tous devenus adultes. Son mari est décédé il y a 5 mois des suites d'un cancer du sang, alors qu'il était au chômage.
- 67 ans, née à Rasmuka, et elle a trois filles ainsi qu'un fils. Malgré les opportunités qui se sont présentées, elle n'a jamais eu l'occasion de suivre une éducation formelle, même si elle aurait aimé le faire. Son mari est décédé il y a 10 ans en France.

Profil des femmes rencontrées pendant les focus groupe à Argana

- 90 ans, mari décédé depuis 11 ans, 5 enfants, France, parti avec le recruteur Mora. Mora est venu 2 fois au village d'Argana
- 65 ans, (épouse de Cheikh), décès du mari, depuis 3 ans, mari a eu un accident de travail, le bras amputé. Mais depuis que son mari est mort, elle n'a pas d'assurance. Elle a 5 enfants. Un de ses fils est cheikh ? Son mari avait migré en France
- 80 ans, mari parti en France, toujours en vie. Rentré malade, en France est resté 8 ans, 6 enfants
- 70 ans, mari vivant. Il avait migré en France et est rentré au Maroc depuis longtemps, 7 enfants
- 66 ans, mari vivant, France 9 ans, 7 enfants
- 65 ans, veuve, depuis 40 ans. Son mari est parti en France, 4 enfants, parti en migration interne au Maroc dans d'autres villes du Maroc
- 77 ans, 7 enfants, mari vivant, il est âgé (81 ans), rentrée depuis 30 ans
- 48 ans, veuve depuis 2003. Son mari a migré en France, il a été marié avec une première femme. 3 enfants
- 57 ans, pas d'enfants, mari mort, depuis 6 ans. Son mari était parti en France parmi les premiers à la mine, dans les années 50' et 60'.
- 41 ans, mari vivant, Bruxelles. Son mari est parti il y a longtemps, 2 enfants. Marié depuis 16 ans
- 58 ans, veuve depuis 2021. Son mari est allé en France et avait travaillé dans la Mine, 5 enfants,
- 70 ans, pas de carte nationale, 8 enfants, Mari mort en France
- 73 ans, mari en vie, en France, mais est malade (silicone), 2 enfants
- 41 ans, son mari est né en France. Il a été refoulé, on ne sait pas pourquoi. Il a travaillé comme écrivain public. Et c'est lui qui règle les problèmes de ces femmes et qui fait le suivi des dossiers. Mari est décédé depuis 3 ans. Pas d'enfant. Elle ne s'est mariée que depuis qu'il est rentré au Maroc. Le frère de son mari, travaille dans la division de Paris. Son mari est rentré en 1995. Le père de son mari était un des piliers, c'est lui qui le recevait en France. Il aidait les personnes pour trouver du travail en France.
- 75 ans, 5 enfants, mari est décédé dans les années 1980. Il était parti en France et a été recruté par Mora
- 87 ans, 5 enfants, dont 1 décédé. Mari décédé, a eu sa retraite et est rentré de France. Et il a travaillé à la cantine de l'école de Argana. Il est mort depuis 32 ans. Il est rentré dans les années 1970. Il a travaillé à Dechy, et la première fois à saint Etienne en France

- 78 ans, son mari a passé 10 ans dans les mines, et a travaillé ensuite dans les usines Renault, puis garage Renault. En tout 30 ans en France. 4 enfants, dont 1 qui travaille à la commune. Son mari est décédé depuis 4 ans.
- 70 ans, 7 enfants, tous sont au Maroc. Mort du mari depuis 10 ans. Il avait travaillé à la mine
- 57 ans, parti en Tunisie dans les années 80. Il a travaillé dans les usines. Depuis son mari est décédé. C'est dans les années 90 que son mari choisit le retour au Maroc. 4 enfants
- Née en 1962, son mari en France et il l'a regroupé, regroupement familial, dans le Nord Pas de Calais, en 1973, 1 enfant né au Maroc et 3 enfants nés en France. Ils sont rentrés en 1990. Il a fait le retour volontaire.
- Née en 1982. Sont tous rentrés, mais n'ont pas les papiers. BAOM les soutient pour les accompagner pour qu'ils puissent rentrer en France. Mort du mari, le 2 août 2007. Il était diabétique. Il vivait dans la ville de Pecquencourt. Décédé à Varois. Ses enfants sont nés à Déchy Nord.
- 76 ans, 5 enfants, mari vivant, France, ex travailleur à la mine
- 71 ans, 9 enfants, mari est encore vivant. Il s'est cassé une jambe au Maroc. Il est retraité
- 83 ans, 8 enfants, mari est décédé depuis 1 an
- 25 ans, licenciée, elle représente sa maman, son père était à l'Indochine, 2^{ème} guerre mondiale, 2 frères et 1 sœur. Il est décédé le 11 juin 2011. Puis il était parti en France pour travailler à la mine. Ils auraient reçu un dossier de son père en 2010, de la brigade en 2011, pour qu'ils puissent partir en France. Mais ce courrier n'ait jamais arrivé et ils n'en ont pas vu le contenu.
- 45 ans, divorcée après un mariage avec un libyen. Elle a travaillé en Libye pendant près de dix ans, principalement dans le secteur de la restauration. Elle est partie en 2000 et retournée en 2012.